

Rapport d'activité 2020



cnahe s – 63, rue Croulebarbe, 75013 PARIS – 07.86.48.57.24
cnahe s.association@gmail.com -info@cnahe s.org – www.cnahe s.org
Association loi 1901 déclarée le 11 juillet 1994 – J.O. du 3 août 1994

Table des matières

cnahes.association@gmail.com	1
I/ RAPPORT GÉNÉRAL.....	3
1/ Les collectes pour servir l'histoire et l'actualité	3
Mémoire de Crise Sanitaire 2020-2021 : la collecte Fonds CNAHES Covid-19	3
Les chantiers d'archives	4
Les recueils de témoignages	4
Contribution à enfantsenjustice.fr et projet de nouveau portail	4
2/ Le Guide des Sources : « ressourceur l'action sociale par les archives » et faire référence.....	5
Un long minutieux et très complet travail de finalisation d'un ouvrage accessible à tous	5
3/ Transmettre : le CNAHES intervenant pédagogique et partenaire de formation (document joint).....	6
4/ Vie associative : tout sauf un entre-soi. Dynamique interne, communication externe et partenariats en synergie	6
La <i>distancialis</i> ation au CNAHES : confinement n'est pas réclusion [en régions ; au siège]	6
La communication externe du CNAHES : un essor des publications fruit d'un travail collaboratif continu	8
Des partenariats consolidés et élargis. L'alliance à rechercher avec les autres associations d'histoire.....	9
La réflexion sur l'engagement associatif en avec le contexte sociétal plus général.....	10
L'accueil de Jeunes Volontaires de Service Civique : 5 ans d'une aventure humaine « gagnant-gagnant »	10
ANNEXE Supports de publication du CNAHES (fac simile)	11
II. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ MISE EN ŒUVRE PAR LES NEUF DÉLÉGATIONS RÉGIONALES	12
AUVERGNE RHÔNE ALPES.....	12
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	14
BRETAGNE.....	14
CENTRE VAL DE LOIRE.....	17
GRAND EST.....	18
https://www.cnahes.org/rapport-dactivite-cnahes-grand-est-2020/	18
HAUTS-DE-FRANCE	19
ANNEXES du Rapport HdF : interventions en formations de travail social	22
https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/hauts-de-france/histoire-recherche-et-transmission-en-hdf/	22
ÎLE DE FRANCE	24
OCCITANIE	26
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	28
III LE COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ ARCHIVISTIQUE	30
Fonds historiques traités en 2020	30
Les nouvelles entrées en services d'archives	32
La refonte du Guide des sources	34
Annexes du rapport Archives.....	35
Annexe 1. Fonds Association Foyer Duquesne (Dieppe)	35
Annexe 2. Fonds Pierre Idiart, ethnologue et sociologue, formateur de travailleurs sociaux	37
Annexe 3. Fonds Comité français d'action et de développement social (CFADS)	39
Annexe 6. Consultation des fonds du CNAHES aux Archives nationales	41
IV LE RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AU CNAHES	42
.....	42

I/ RAPPORT GÉNÉRAL

1/ Les collectes pour servir l'histoire et l'actualité

Mémoire de Crise Sanitaire 2020-2021 : la collecte Fonds CNAHES Covid-19

Les Français sont confinés pour la première fois le 17 mars. La situation dans les hôpitaux occupe les media quotidiennement. Hors les EHPAD, la situation dans l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux -ESSMS- est peu ou pas du tout questionnée par les media nationaux. Pourtant la pandémie s'y invite, pourtant des mesures sont déjà prises d'emblée par les responsables de structure et les équipes en relation ou non avec les délégations départementales d'ARS.

Le CNAHES réagit à partir de ses missions : sous le titre « Coronavirus, continuité de l'activité du CNAHES » un premier communiqué est mis en ligne sur www.cnahes.org

« L'accompagnement des populations les plus démunies et aux personnes accompagnées dans le cadre de la protection de l'enfance ainsi que des adultes en difficulté sociale ou médico-sociale nécessite de multiples adaptations aux circonstances: le CNAHES apporte son soutien à tous les professionnels pour leur engagement de premier rang... Prendre soin au sens du care est le cœur de mission du travail social »

Puis le 23 mai un appel est lancé par messagerie électronique et mis en ligne : il propose aux organismes de participer à la constitution d'un Fonds Covid-19 en transmettant tous documents pouvant faire trace de ce qui se passait alors dans ces mêmes ESSMS. L'idée en avait déjà germé en Hauts de France en lien avec des acteurs belges (voir rapport de cette délégation)

L'opération est intitulée « Mémoire de crise sanitaire. Action sociale et éducation spécialisée à l'épreuve de la pandémie »

Extrait de la note « mode de collecte » :

1/ Collectez des documents de la vie professionnelle depuis l'apparition de la crise sanitaire en France : avant, pendant, après le confinement. Réactions, questionnements, solutions recherchées, innovations, activités alternatives, impasses. Ceci :

- Au plan des **usagers/ personnes concernées** dans leur vécu personnel, entre eux, entre eux et les professionnels, avec les familles, avec "l'extérieur" en général. *On peut s'appuyer sur le panel des mots descriptifs ou prescriptifs à très forte fréquence sur la période : épidémie, infecter et/ou être infecté, mortalité, risque, peur, incertitude, inconnue, geste barrière, confinement...*
- Au plan des institutions : réactions et consignes employeurs, relation aux autorités sanitaires, aux responsables administratifs et politiques etc.
- Au niveau des formateurs/trices et des étudiant(e)s dans le cadre des formations sociales.

► **De quel type ? Dans quel format ?** Témoignages spontanés et isolés ou récits plus construits, individuels ou collectifs, par exemple dans des carnets ou journaux de bord au fil des semaines, publications des services, billets d'humeur ou d'humour, dessins, photos, productions vidéo.

Tous ces documents doivent être sous forme numérique

L'action mobilise membres du CA et délégués régionaux. Le rapport de la délégation AURA mentionne une initiative qui va déboucher début 2021 sur un film qui sera versé au fonds: le recueil de témoignages est fait auprès d'étudiants mobilisés auprès de personnes confinées et de tout un groupe de professionnels de DITEP. En Hauts-de-France, Parmi les 80 premiers documents collectés à ce jour (d'autres viendront s'y ajouter en 2021) une dizaine ont fait l'objet d'une lecture par des membres volontaires du CA. Une compilation de ces notes de lecture est alors envoyée fin 2020 au Haut Conseil en Travail Social, **HCTS**, qui est alors en phase finale d'investigations pour la rédaction

de son rapport « **Le travail social au défi de la crise sanitaire** » L'opération de collecte se poursuit, renouvelée, au moment où s'écrit ce rapport, mars 2021, et que le virus court toujours. Alors que d'autres groupements ou plateformes, nationales, locales, préexistantes ou nées de la circonstance, offrent et échangent des biens et des services -dont des savoir-faire- utiles dans l'immédiat, le CNAHES constitue la mémoire du temps présent. L'évènement n'est-il pas déjà qualifiable « d'historique » ? C'est une nouveauté par rapport à ses activités habituelles : elle est portée par une délibération unanime des instances de l'association

Les chantiers d'archives

Malgré le ralentissement imputable aux restrictions sanitaires, les « chantiers » d'archives par convention avec des associations des divers domaines de l'action sociale, médico-sociale et socio-judiciaire sont demeurés une préoccupation majeures de l'association. Voir ci-après le compte-rendu d'activités archivistiques

En 2020 une seule réunion de la commission d'entrée des fonds comme celle du comité de suivi ont pu se tenir : le 16 janvier aux Archives de France à Paris.

Les recueils de témoignages

Il s'agit ici des démarches entreprises dans les délégations auprès de personnes pour faire retour sur leur vie professionnelle. On est en présence ici d'une activité majeure du CNAHES à laquelle chaque délégation porte une attention soutenue, certaines disposant même d'une commission spécifique, toutes mettant au cœur de leurs réunions le choix des personnes à solliciter ainsi que la mutualisation des savoir-faire d'interview. Plus rarement, ce n'est pas la délégation qui a pressenti une personne, mais une association qui demande à la délégation de l'aider à écrire son histoire, ce qui engage des interviews (voir rapport AURA). Cette remémoration semi-dirigée, en présence de *cnahésiens* qui deviennent à leur tour témoins et garants de ce dépôt mémoriel -enrichit le patrimoine historique des pratiques et problématiques. Le travail de capture son, ou son et image, est complété à moyen terme par des relevés complets des contenus et la rédaction de notices. L'entrée au Guide des Sources CNAHES et la diffusion sont les étapes suivantes (voir plus loin). Pratiquement toutes les délégations ont voulu poursuivre leurs projets de recueils de témoignages cette année, quelle que soit l'étape où ils en sont.

Contribution à enfantsenjustice.fr et projet de nouveau portail

Le CNAHES a poursuivi sa participation au comité de suivi, à la gestion administrative et financière du dispositif, la mise à disposition de son archiviste du CNAHES, l'appel aux historiens amis et membres du CNAHES. Les délégations régionales diffusent la présentation de cette ressource en complément des ressources des fonds CNAHES auprès des formateurs et étudiants des EFTS.

Le bilan scientifique 2019-2020 révèle aussi une légère augmentation des pages consultées. Au total l'animation interactive d'une grande variété de ressources référencées- images archives écrites, coupures de presse, films, vidéos, dessins, objets...- garde un haut niveau de qualité par le programme de révision des documents, de respect de la charte éditoriales (2018), l'efficacité du comité de



rédaction, l'engagement bénévole des contributeurs, le rôle de la coordinatrice et celui de l'archiviste chargé de mission.

Le projet de réalisation d'un portail de même facture sur la partie dite parfois « administrative » (mais non moins professionnelle) de l'histoire de la Protection de l'Enfance, avance : une commission ad hoc a été créée au sein de l'association, une préfiguration des ressources humaines possibles sur les fonctions d'animateur du dispositif, collaborateurs bénévoles historiens, coordinateurs de la mise en œuvre ; quant à la mobilisation d'institutions partenaires financières, elle est à l'agenda du premier semestre 2021 en ce qui concerne les EFTS, les Ministères ayant déjà été sensibilisés et s'étant montrés intéressés, Santé-Solidarité¹ et Secrétariat d'État Protection de l'enfance, Justice et ENPJJ.

2/ Le Guide des Sources : « ressourcer l'action sociale par les archives » et faire référence

Un long minutieux et très complet travail de finalisation d'un ouvrage accessible à tous

Le Guide des Sources CNAHES « *Histoire professionnelle et associative de l'éducation spécialisée et de l'action sociale* », tel est le nom retenu pour la rénovation du document qui avait été édité pour les 20 ans de l'association en 2014. Il sera mis en ligne, en accès libre début 2021 : bien que sortant du cadre temporel de ce rapport, on peut le présenter succinctement ici comme tel :



247 fonds d'archives associatives (ou de personnalités), France métropolitaine entière, apparaissent au volume 1 ; 455 noms figurent à l'index des personnes mentionnées au travers des notices de cette moisson d'interviews présentée au volume 2. L'enrichissement est donc considérable pour les usages les plus variés : enseignement, connaissance historique des secteurs professionnels etc.

Pour cette finalisation, l'année 2020 a donc mobilisé de multiples énergies et talents : faire « remonter » des régions des données encore éparpillées (malgré le catalogue 2014), reprendre les contenus, les compléter, susciter de nouvelles notices, initier des recherches complémentaires (notamment en démarchant les archives publiques départementales ou métropolitaines pour connaître leurs inventaires dans le champ), composer les textes de présentation, valider le travail de

¹ DGCS, Professions sociales et SD2 Enfance : réunions en présentiel 18 décembre 19, divers contacts téléphoniques ensuite

mise en forme notamment pour en rendre l'accès le plus fluide possible. Sous le pilotage de Sylvain Cid, chargé de mission salarié archiviste du CNAHES et d'une commission ad hoc, toutes les délégations régionales ont contribué à cet objectif. La participation des Jeunes Volontaires de Service Civique – JVSC- à ce grand chantier, depuis les régions (Bretagne, Grand Est) et au siège parisien, s'est traduite par un enrichissement : du Guide d'une part et d'eux-mêmes d'autre part en termes de savoir-faire.

La grande nouveauté éditoriale réside dans la confection de ce volume 2 titré « Témoignages d'acteurs ». Aux enregistrements effectués dans les régions, se rajoute un recensement de collectes de témoignages menées au niveau national par des chercheurs ou d'autres associations d'histoire. Commencée en 2019 à l'initiative de JVSC, une partie consacrée aux « autobiographies, récits de vie, d'expériences » ayant fait l'objet de publication a été commencée et sera poursuivie.

Accessible en ligne facilement dès l'ouverture de www.cnahes.org, le Guide des Sources est un outil de référence dont la mise à jour régulière est garantie.

3/ Transmettre : le CNAHES intervenant pédagogique et partenaire de formation (document joint)

Il a semblé pertinent de traiter de cette partie en en faisant un document autonome diffusable, au gré des besoins, au-delà des adhérents. **Ce document est donc joint au présent rapport.** On l'a intitulé : « Le CNAHES partenaire et intervenant dans la formation des travailleurs sociaux 2021 ».

Il traite des interventions pédagogiques dans les EFTS et du partenariat avec ceux-ci. Les cours en Université sont aussi mentionnés. Un chapitre développe les ressources mobilisées et construites à cet effet : humaines, matérielles, pédagogiques. Un point est fait aussi sur d'autres espaces où le CNAHES est en position de formateur (formations archives)

Les annexes donnent une place importante aux travaux des délégations régionales sur lesquels s'appuient ce document

4/ Vie associative : tout sauf un entre-soi. Dynamique interne, communication externe et partenariats en synergie

La *distancialis*ation au CNAHES : confinement n'est pas réclusion [en régions ; au siège]

► Très vite, en mars 2020, l'option de poursuivre l'activité pendant les phases de confinement et de restrictions pour cause sanitaire, d'aménager mais de maintenir le travail collaboratif a été prise, au siège comme dans la plupart de délégations régionales

L'aménagement des conditions de travail du salarié chargé de mission, de celles des Jeunes volontaires de service Civique accueillis s'est effectué via des séquences de télétravail, de recherche de locaux substitutifs temporaires lorsque ceux habituels fermaient leurs portes², d'évaluation au cas par cas du degré de priorité des déplacements liés à ses différentes missions (Archives Nationales, CEDIAS, Centre d'exposition Savigny sur Orge).

Des moyens de communication interne ont été assez rapidement déployés : le *distanciel* pour les échanges des dirigeants associatifs avec les personnes mentionnées ci-dessus mais tout autant pour

² Rappelons que le budget du CNAHES ne lui permet pas d'avoir de locaux en location propre : son salarié chargé de mission réside le plus souvent dans des associations partenaires. Citons l'IRTS de Montrouge, l'ANAS, Espoir CFDJ.

faire vivre l'échange nécessaire au sein des groupes de travail, commissions et instances (bureau, CA) de l'association. Même si deux réunions de délégués régionaux et de CA, trois de commissions ont pu se tenir en présentiel à Paris, la visio-conférence est devenue un outil permanent : le CNAHES, après expérimentation et expertise des différents systèmes, a investi dans un abonnement zoom adapté à ses besoins, ceux d'une association nationale avec des délégations régionales. Au-delà des contacts quotidiens (mails), des briefings hebdomadaires (conférence téléphonique dirigeants + salarié), ce sont plus d'une douzaine de ces visio-conférences qui se sont déroulées ; dont l'Assemblée Générale (ordinaire) de l'Association en juin en utilisant le cadre de procédure dérogatoire ouvert par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

À l'ensemble des contraintes externes a répondu une intensification des échanges bi ou trilatéraux entre membres du bureau, particulièrement au sein du triangle président/secrétaire associatif/trésorière. Un soutien précieux est arrivé avec l'engagement bénévole d'une personne pour une fonction de trésorier -adjoint : Sylvain Bourdin.

La région Grand Est (rappelons que le CNAHES s'est conformé à la nouvelle découpe régionale dès 2016) a pu délibérer et parachever son organisation interne qui comprend notamment des délégués régionaux adjoints pour chacun des trois territoires infrarégionaux, Alsace, Lorraine, Champagne Ardenne.

► L'annulation/report de plusieurs journées d'étude/ colloques CNAHES de portée nationale, longuement préparés, fut nécessaire. La déception en est parfois atténuée par le fait d'être partagée au sein de l'équipe de bénévoles organisatrice. Tout est fait en tous cas pour qu'il n'y ait pas de coup d'arrêt du partenariat engagé pour chacune de ces réalisations et que la pensée des travaux préparatoires soit capitalisée, voire mise en ligne. IL s'agit de:

- « Ressourcer l'action éducative et sociale par les archives », prévue au CEDIAS en mars, reportée en novembre et reportée à nouveau sine die
- « Enfants et Justice », Rennes. Colloque Coorganisé avec Champs de Justice, ce colloque prévu en juin 2020 a été reporté à 2021
- "Pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? », Nancy, Coorganisé avec AREHSS (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale), partenaires universitaires et l'appui du département de Meurthe et Moselle, reporté de juin 2020 à l'automne 2021



Et aussi : aux Archives Nationales de Pierrefitte, la troisième édition des conférences débat du portail enfantsenjustice.fr: « Approches critiques des regards portés sur la délinquance juvénile »

► Dans les délégations régionales également, le souci et de maintenir les liens entre adhérents et de rester présent sur les différents axes d'action du CNAHES a suscité des ajustements (certaines visites collectives d'établissements reportées) mais aucune résignation ! Outre les actions de formations décrites dans le document joint à cet envoi et la partie 2 de ce rapport, on peut donner ce bref aperçu:

AURA : 7 réunions, avec accueil de trois nouveaux adhérents jeunes professionnels ; poursuite du travail de recueil de mémoire et d'écriture de l'histoire d'une association AHI de Macon au moment de sa fusion avec une autre ; maintien du lien avec le correspondant des Archives ADRML (Rhône/Métropole Lyon) ; réception d'un ouvrage sur Paul Fustier pour lequel la déléguée CNAHES Hélène Borie a écrit une des parties consécutif à long travail d'interview de PF avant son décès ;

BRETAGNE: 2 réunions plénières seulement mais 11 lettres électroniques , de nombreuses autres concertations en groupes de travail, l'accueil, le tutorat et parfois l'accompagnement sur le site de leurs missions de 3 JVSC, la logistique et l'accueil d'une formation CNAHES au traitement des archives

GRAND EST : préparation de colloques , poursuite et mise en lumière de travaux sur l'histoire du handicap en Lorraine, nombreux partenariats locaux, accueil de deux JVSC investis et guidés dans des chantiers d'archives, des ateliers de réalisation technique d'interviews et autres, développement débuté des pages régionale Grand Est sur www.cnahes.org

HAUTS de France : 2 réunions plénières seulement mais plusieurs des commissions , notamment « transmission-témoignages ». Activité moindre cette année et pourtant intense auprès des étudiants en TS ; attention à la nécessité de mémoire de crise sanitaire ; réflexions et mini-rapport sur la politique d'adhésions de l'association

CENTRE VAL de LOIRE : Rythme habituel des réunion entravé (3 au long de l'année). Des récollements d'archives et leur versement aux AD interrompus. Mais finalisation d'interviews d'acteurs de l'éducation spécialisée, rédaction d'une biographie.

ÎLE de FRANCE, avec le chargé de mission au siège parisien : accueil, par vagues successives, de 5 JVSC,

OCCITANIE , PACA, au même titre que toutes les autres (sauf CVL) : interventions en formation : voir le document joint à cet envoi

La communication externe du CNAHES : un essor des publications fruit d'un travail collaboratif continu

Allant de pair avec la réflexion de fond sur les orientations associatives, la stratégie de communication et diffusion est établie par une commission communication au niveau national³ désormais bien rôdée. Pendant l'année 2020, attentif aux risques d'isolement provoqués par la situation générale, le CNAHES a voulu multiplier les contacts numériques avec les adhérents et toutes personnes concernées par son action et amplifier les moyens de diffusion.

Le site web www.cnahes.org (ouvert dans sa nouvelle version en 2019) a continué de se développer avec la mise en ligne de ressources nouvelles (publications de chercheurs amis ou membres du Conseil d'Administration, signalement d'émissions etc.), d'actualités en rapport avec l'histoire de l'éducation spécialisée et l'action sociale. Ainsi les différentes rubriques et pages de ce même site web se sont-elles enrichies considérablement, pages régionales ou nationale *d'actualités*, pages *Histoire*, *recherche* et *transmission* etc.



Atelier coopératif de formation au site web

C'est sous ce dernier titre que s'est tenue la première séance d'apprentissage centrée sur « publier un article sur le site web ». Les webmasters régionaux présents eurent l'occasion non seulement de découvrir mais aussi d'interagir à partir de leur propre expérience. La séance fut préparée et animée Sylvain CID accompagné de deux volontaires en service civique nationaux : Paul Antoine Tugayé et Nathan Gimenez. Une vidéo tutoriel avait été préparée par leur soins. Satisfaction unanime. C'était le 8 décembre : n'est-ce pas ici ou là une « fête des lumières » ?



³ Il en existe aussi dans certaines délégations régionales

Fin novembre 2020 , la **Lettre CNAHES** a été un numéro double de 8 pages. Le supplément *archives*, rend compte d'un moment d' « immersion » dans les archives du Juge Rollet d'un groupe d'étudiants en travail sociale de l'IRTS Parmentier, démarche pédagogique coordonnée formateur/ membre de la délégation CNAHES Hauts de France.

Envoyée par courrier électronique -sauf aux personnes sans adresse @- cette Lettre est délivrée sous forme papier aux Centres de Documentation des Centres de Formation en Travail Social -EFTS- adhérents de façon à pouvoir être exposée à l'intention des étudiants

SOMMAIRE

Éditorial p. 1
Présentation de trois thèses p. 1
Vers une politique globale de l'enfance, naissance d'une association : l'ARSEA de Lyon 1935-1950 p. 1
Persistance et reconfigurations de la parenté nourricière dans l'accueil familial p. 2
Le service social en action Assistantes sociales et familles assistées dans le cadre de la protection de la jeunesse à Paris dans l'entre deux guerres p. 3
Note de lecture p. 4
L'École d'éducateurs spécialisés de Rennes dans les années 60 : Un travail pionnier de mise en forme d'un modèle d'école supérieure de métier p. 5
Mémoire de crise sanitaire : création d'un fonds Covid-19 CNAHES p. 6
Le projet de création d'un portail web « Protection de l'Enfance » p. 7
À vos agendas ! p. 7
En mémoire de Maurice Capul p. 7
Nos membres publient... p. 8
Un nouveau partenaire du CNAHES en 2020 : Helloasso p. 8



La page **Facebook CNAHES** , tenue par le délégué régional Bretagne, voit sa fréquentation augmenter régulièrement.

2020 a vu également la mise en route d'une **newsletter Cnahes.Actus** dont le N° 1 est sorti en décembre. La commission communication s'efforce de mesurer l'impact de ces publications, (en fonction des contenus d'actualités, des variations de quelques *likes* à plusieurs milliers sont observables sur FB

Une annexe à ce rapport récapitule visuellement ces divers supports



Des partenariats consolidés et élargis. L'alliance à rechercher avec les autres associations d'histoire

Maintenir les liens avec les interlocuteurs des différents Ministères -alors que les rencontres physiques sont annulées et que le télétravail est de règle dans les bureaux-, voire les établir lorsque ces derniers ont changé (DPJJ) a été le travail du bureau et principalement du Président : échanges téléphoniques, mails, courriers, échanges de documents : Ministères Culture (Archives de France), Solidarités- Santé (DGCS), Justice. L'enjeu en est de transmettre et actualiser l' information sur nos projets et nos attentes.

La collaboration avec le HCTS , groupe de travail sur le « travail social face à la pandémie » coordonné par Marie Paule Cols, a été décrite plus haut.

Outre la coopération engagée avec la plate-forme ENFIS-IRTS des Hauts de France, un partenariat

avec  est à l'étude pour l'animation graphique des supports de formation du CNAHES. Les rapports des régions ainsi que le rapport sur le travail archivistique disent le travail de prospection auprès d'associations et ESSMS sur des projets ainsi que, parfois, la réponse à leur sollicitation (classement d'archives, historiographie etc.). On décrit par ailleurs ce qu'il en est du partenariat, primordial, avec les Directions et équipes pédagogiques des EFTS.

Le CNAHES sera promoteur en 2021 d'une invitation à rencontre entre les diverses associations d'histoire sociale ou de secteur proche de l'action sociale (voir <https://www.cnahes.org/le-cnahes/notre-reseau-dassociations-dhistoire-sociale/>)

La réflexion sur l'engagement associatif en avec le contexte sociétal plus général

Il suffit de parcourir les pages de ce rapport pour y découvrir la multiplicité des engagements qui trament la vie du CNAHES : non pas seulement ceux des animateurs régionaux et nationaux de lien l'activité quotidienne de l'association en habitant la place dont ils sont titulaires mais de nombreux adhérents dans les régions ; un seul exemple qu'on retrouvera dans les rapports des régions: l'accueil et le tutorat des JVSC où plusieurs membres actifs participent à la définition du projet de stage, se répartissent les accompagnements, apportent leur compétence et alimentent jusqu'au stade de l'évaluation de fin de stage une démarche dans un cadre inédit pour eux -celui du service civique- entre emploi et formation-et une relation intergénérationnelle.

Notre rapport sur l'année 2019 avait réuni un certain nombre de réflexions sur ce sujet dans la perspective de faire un CNAHES encore plus au service de la variété des publics pour lesquels travail mémoriel, récit historique, accès aux archives est soit une attente réelle soit une perspective à ouvrir. En 2018 le colloque de Nice avait déjà invité à explorer la question de l'engagement -ou plutôt les engagements- hier et aujourd'hui. Notre association a été privée cette année du moment que constitue habituellement l'Assemblée Générale⁴ pour se réunir autour d'une question telle que celle-ci.

Le débat sera donc repris en 2021 : la question des styles, des niveaux de participation et de soutien à la cause du CNAHES , incluant les actes de cotiser et adhérer mais ne s'y réduisant pas, est à affronter dans sa grande complexité contemporaine où les modèles hérités, déstabilisés, ne suffisent plus à faire socle.

L'accueil de Jeunes Volontaires de Service Civique : 5 ans d'une aventure humaine « gagnant-gagnant »

C'est le 1er décembre 2015 que la première jeune volontaire a commencé à Nice une mission dans le cadre du Service civique pour une durée de 8 mois.

Cinq ans après la relation du CNAHES à cette mission reste très forte.

Le rapport relatif à cette activité est présenté en partie IV

Pierre Merle et Bernard Heckel

⁴ Même si, comme indiqué plus haut, le CA a voulu que la consultation et le vote soient exercés par voie électronique ou postale.

ANNEXE Supports de publication du CNAHES (fac simile)

Suivre le CNAHES dans ses publications...

► **cnahe.org**



► **enfantsenjustice.fr**



► **<https://fondsdedotationfrancoisetetard.eu/>**



► **Lettre CNAHES aux adhérents et partenaires (3 par an) : numérique ou papier. Disponible sur site web. Supplément de la Lettre: à partir d'archives**




► **Pages Facebook du CNAHES**



► **Cnahe.Actus, la newsletter**



► **Du côté des Archives nationales**




► **Du côté de la Bibliothèque nationale de France**



II. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ MISE EN ŒUVRE PAR LES NEUF DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AUVERGNE RHÔNE ALPES

Dire d'emblée que ce fut une année particulière, étant donnée la situation sanitaire qui a entraîné un confinement général, donc une restriction importante de toutes les rencontres présentes de février 2020 à mai 2020 puis d'octobre 2020 à décembre 2020 ; pour l'activité du CNAHES cela a signifié : d'une part une suppression de beaucoup de rencontres, réunions, ou manifestations prévues. Pour notre délégation, les réunions se sont tenues par visio, avec ceux qui le pouvaient. Les rencontres avec les partenaires (archives départementales, associations...) ont été suspendues et la responsable a participé par visio aux réunions nationales, qui ont pu avoir lieu.

La délégation CNAHES AURA :

Elle rassemble 14 personnes : du Rhône, de la Loire, de l'Ain, de la Savoie....

À noter que nous rejoignent 3 personnes :

*Stéphane, jeune diplômé éducateur spécialisé, titulaire d'un master d'histoire moderne, travaille à Aux Alizés, maison d'enfants du Prado et à l'œuvre St Léonard à Couzon au Mont d'or

*Marianne éducatrice à l'Amicale du Nid, et fait un travail d'histoire dans ce champ

*Kristel institutrice spécialisée à l'ITEP de Villeurbanne et coordonnatrice pédagogique.

En 2020 nous avons tenu **7 réunions**, en janvier, février, mars, juin, octobre, et décembre

1) Nous avons gardé des contacts avec les **archives départementales** pendant le premier semestre, pour faire le point sur les entrées de fonds, l'avancement de l'étalonnage de fonds en cours (maison des enfants à Oullins) ;

Au niveau national, **la sortie du Guide des Sources**, que nous attendions tous, n'a pu être réalisée publiquement comme prévu, et a été repoussée à 2021.

2) Nous sommes intervenues dans la **formation des éducateurs spécialisés de l'ARFRIPS**, pour 2 journées : une sur : « **Le quotidien, la pratique et les mots de l'expérience** : à partir des travaux de Paul Fustier et de Fernand Deligny

Une autre sur « **L'histoire du métier d'éducateur spécialisé de 1945 à 2000** ».

Avec des promotions de deuxième année.

3) Histoire et demande d'une association

Nous avons rencontré en février l'Association « **Le PONT** » à Macon qui fusionnait avec une autre association « **La croisée des chemins** » à Chalon sur Saône.

Ces deux associations d'accueil, d'accompagnement, d'insertion de personnes en difficultés avaient chacune sur leur territoire différents services : hébergement d'urgence, centre de réinsertion, service mandataire judiciaire, lits d'accueil médicalisés, insertion par l'économique ; En fusionnant, veulent augmenter leurs moyens et leurs personnels, pour donner des réponses à l'exclusion, à la précarité, et continuer d'accompagner 11000 personnes sur le département.

Ce souhait de faire l'**histoire de la Croisée – qui s'intègre dans « Le Pont »**, vient du désir de reconnaître la place de cette structure en rappelant son passé, ses valeurs ; recueillir la mémoire des anciens à travers des témoignages ,(une dizaine d'enregistrements de responsables anciens ou actuels , d'éducateurs anciens ou actuels, la lecture des archives de l'association , des archives municipalesC'est aussi une façon de prendre en compte l'importance du « matériel » humain, en le conservant et en le transmettant à ceux qui prennent la relève

C'est dans notre mission que de permettre que ne se perdent pas les expériences, les difficultés, mais aussi les initiatives des associations , donc des acteurs , quand des regroupements s'effectuent. C'est pourquoi nous avons accepté ce travail réparti sur une année (à cause du covid). Projet porté par la responsable Hélène Borie , mais réalisé par notre historienne Dominique Dessertine et d'autres collègues, Janine Friess et Ambroise Charleroy pour les enregistrements. **La sortie du livre et d'une plaquette est prévue pour la rentrée 2021.**

4) Site, thèses, interviews, parutions , disparition;

***Parution** d'un livre co-produit CNAHES Aura et collègues de Lyon 2 : « **Rencontre avec Paul Fustier , l'institution au quotidien , une pratique clinique** » , paru chez Erès

***Thèse de François Boursier** sur l'histoire de l'ARSEA soutenue en décembre 2020

*** Sur le site des fragments d'interviews(Alain Noël Henri)** : d'autres interviews sont prévues : Hélène Borie, Maurice Flachon, Jean-Michel Courtois....

***Nous avons appris la disparition du « Collège Coopératif »**, bien connu à Lyon et ailleurs, dont nous avons, heureusement classé les archives pour ses 40 ans.

5) Le COVID et les témoignages :

Recueil de témoignages sur le terrain : une de nos collègues a recueilli des **témoignages d'étudiants**, avec des personnes confinées ,de personnes en télétravail, des étudiants réquisitionnés ; et dans un **DITEP** elle a fait des interviews de parents et d 'enfants déscolarisés, handicapés ; ils ont fait une **vidéo** ; leur montage souligne le **changement radical du rapport aux familles et pour les familles de rapport aux éducateur : d'où la question : la famille est-elle un partenaire difficile à penser ?**

Hélène Borie, déléguée AURA, février 2021

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Du fait de l'indisponibilité de la déléguée pour cause de maladie, il n'a pas été possible de rédiger un rapport cette année pour cette délégation

BRETAGNE

1/ La délégation régionale Bretagne, pour des raisons sanitaires, n'a pu se réunir que **2 fois en plénière** ⁵:

Les commissions de travail ne se sont pas réunies (1 fois en 2017 ; 4 fois en 2018 ; 5 fois en 2019) **excepté** le Bureau CNAHES-Bretagne en responsabilité de l'accueil et suivi des Volontaires en Service Civique pour assurer les **tutorats**, soit **14 rencontres**...

2/ La délégation a envoyé 11 **lettres** (électroniques & .pdf) (**n°38 à 49**) à ses **adhérents** (12 en 2018 ; 16 en 2019) **et** envoyé **2 lettres d'information grand public** à 2 500 personnes (5 en 2019 à plus de 1600 à chaque envoi). Elle a participé activement aux **articles sur le site et le Facebook national**.

3/ La délégation a contribué à la **mise en valeur des ressources** déjà acquise avec les interviews réalisés par la précédente déléguée régionale en créant des articles sur le site national www.cnahes.org. relayés eux-mêmes par des posts sur le Facebook national du CNAHES, en même temps que de multiples autres informations. Le Facebook Bretagne a de ce fait beaucoup diminué son activité <https://www.facebook.com/cnahesbretagne/>. Le délégué a développé, pour le compte de l'ensemble du CNAHES ? un réseau sur LinkedIn, le réseau social professionnel.

LinkedIn ↔ CNAHES fin 2020 = 7 000 p.
Messages postés et leur nombre de vues :
« Colloque Enfants et Justice » 10 032;
« Covid19 pensées aux professionnels du social » 4325;
« Mémoire de crise sanitaire » 2 176
« handicap » 1188;
« Autisme » 3879;
« Fabrique genre et inégalités » 2218
« Code Justice pénale des mineurs ? » 3121

4/ La délégation est passée de 38 à 39 adhérents en **2020** (8 en 2016, 20 en 2017, 35 en 2018, 38 en 2019) .

7 nouveaux, mais **6** qui n'ont **pas renouvelé** : ? **période troublée Covid ?**

5/ La délégation a accueilli en 2020 **trois jeunes volontaires en service civique** sur la thématique de la mémoire et de la citoyenneté, **soutenue dans ce projet par ASKORIA, CREAI, ADAPEI35 et AR ROC'H- Rey-Leroux**. Ces jeunes volontaires ont réalisé des travaux de rangement, classement, lectures, visionnements de films, montages avec réalisation de notes. Ils ont participé à la création des supports de communication pour la délégation (2 panneaux à venir) pour le colloque « Enfants et justice » avec Champs de Justice ; et ils ont surtout travaillé à l'exploitation des recueils de mémoires (interviews du DVD CNAHES_BZH "Témoins de l'éducation spécialisée en Bretagne" réalisé par la précédente déléguée régionale Marie France Hamon :

Eva : Exploitations des recueils de mémoires de M. André Le Guen (9 pages), M. Gérard Baron (9 pages), M. Maurice Morlet (17 pages), M. Jacques Lebreton et Mme Odette Piriou (9 pages)) et réalisation de 5 fiches de présentation pour le Guide des Sources CNAHES. Retranscription d'un passage du livre de

⁵ le 13 mars 27 personnes (8 présents, 9 personnes représentées avec pouvoir, 10 excusés sans pouvoir) ; le 8 octobre 34 personnes (11 présents, 6 personnes représentées avec pouvoir, 17 excusés sans pouvoir). En comparaison : 1 fois en 2017 ; 4 fois en 2018 ; 5 fois en 2019.

Bernard Montclair et publication sur le site <https://www.cnahes.org> ; témoignage vidéo récapitulant son service civique.

Lisa : Exploitation du recueil de mémoires de Mme Bailly Rachel (17 pages), réalisation de l'affiche du colloque « enfants et justice » et du 4 pages d'accueil et leur mise à jour régulière, réalisation de 5 fiches de présentation pour le Guide des Sources CNAHES ; article sur livre Montclair mis en ligne ; recueil témoignage et exploitation en cours de finalisation 2021 de Mesdames Castillon, Mainguy et Perrigault ; témoignage vidéo récapitulant son service civique.

Léa : Exploitations des recueils de mémoires de Michel Lemay (24 pages), Colette Mainguy (40 pages) et Daniel Dupied (33 pages) ; réalisation de 3 fiches de présentation pour le Guide des Sources CNAHES et de la page de garde. Léa a réalisé le catalogue des 540 livres de la bibliothèque de Yann Maléfant (à l'origine de la création de l'école Charles le Gofficet 1° DR du COEMP – CMPP Brizeux Rennes; fondateur de l'équipe Technique du CREAI Bretagne) offert par ses enfants et que nous nous proposons de transférer dans un centre de formation pour un accès aux étudiants.

6/ Chantiers d'archives :

- ✓ **orales** : nouvel enregistrement de témoignages : Mmes Perrigault, Mainguy (voir ci-dessus)
- ✓ **écrites** : .. nouveaux témoignages de vies professionnelles recueillis : Claude Bouillon, Marie Agnès Castillon, Yvon Danton, Colette Mainguy ou reçus pour diffusion : Christian Lucas, Roger Serrand dont des extraits pourront être mis en ligne en 2021 après validation par les intéressés.
- ✓ **2 Documents originaux** mis en valeur n'ont pu être restitués au CREAI ou transféré aux AD35, manifestation remise en 2021.
- ✓ **Sont en cours** pour le trombinoscope CNAHES **les fiches de** Marie Blanche David (1928-2016) ; Aimé Lefol ; Yann Maléfant (1925-2019); Robert Resnais (1930-1996) et Roger Riffier (1915-2012).
- ✓ Les **deux Chantiers archives** évalués par notre permanent Sylvain Cid à **ADAPEI 35 et Ar Roc'h** n'ont pu être réalisés en raison de la Covid19. Le chantier ADAPEI est compromis devant-être terminé avant leur déménagement qui s'est réalisé en novembre. Celui d'Ar Roc'h sera réalisé en 2021 après la pandémie et sera sans doute étendu à l'association Rey-Leroux.

7/ La formation CNAHES au traitement et à la conservation des archives à destination des institutions du secteur social et médico-social a dû être reportée au second semestre. Seule la première journée sur les deux prévues a pu se réaliser pour 17 stagiaires. Le partenariat avec **AD35** (Archives Départementales), **ADAPEI35** et **AR ROC'H** a permis cette réalisation. Accueil de la formation dans les locaux d'un établissement ADAPEI à Chavagne. La finalisation de cette formation ne sera reprise qu'après la pandémie.

8/ > la commission Visualisation du Handicap en Bretagne n'a pu se réunir. Yves Lapie continue ses recherches sur l'histoire de plusieurs institutions, sur les évolutions du vocabulaire ; travaille un panneau de présentation Handicap en Bretagne et renoue des contacts sur les départements 22, 29, 56 et 44. Un témoignage en département 22 se dessine.

9/ Partenariat avec des Institutions pour rendre plus visible notre action.

9-a) – **Nos adhérents** sont attentifs à nous faire bénéficier de salles pour nos réunions et les rencontres avec les volontaires en S.C.. Merci à **ASKORIA (8) ; Ar Roc'h (5) ; ADAPEI35 (4) et CREAI (3)**...

9-b) - **Le Partenariat ASKORIA** : nous avons continué à développer des contenus d'intervention pour donner plus de corps à la place de l'histoire dans les référentiels de formation. Nous avons renouvelé notre module pédagogique sur l'Histoire du travail social en Bretagne (présenté en septembre 2018, septembre 2019) le 15 septembre 2020 à ASKORIA aux étudiants 1° année ES et cette fois-ci dans le Grand Amphi. Nous avons la distanciation nécessaire. Nous pensons réformer ce module en le travaillant beaucoup plus en lien avec les formateurs dans l'esprit présenté par la délégation Hauts de France. À suivre....

Cependant **les 5 jeunes** qui s'étaient mobilisés sur leurs sessions d'expérimentation solidaire et d'innovation sociale **PESIS** et ont réalisé une enquête auprès des étudiants n'ont pu finaliser leur projet avec la covid19.

À noter que Patrick Lechaux, chercheur, adhérent CNAHES, a bénéficié du soutien d'Askoria pour ses recherches sur l'école d'éducateurs Charles Le Goffic dans leurs archives et d'échanges avec le délégué régional qui détient quelques dernières archives de Jacques Guyomarc'h transmises par ses enfants après son décès et les jeunes volontaires en service civique qui ont découvert quelques pépites aux AD35.

9-c) - **Le Partenariat ITES-Brest** n'a pas encore pu se réaliser mais reste un objectif dès que les adhérents Finistériens pourront s'y investir après la pandémie.

9-d) - **Le Partenariat avec AD35**, nous a permis de programmer l'accueil des personnes en formation Archives malheureusement reporté et surtout d'accueillir nos jeunes en Service Civique avec autorisation de travail en salle. Un Merci particulier à M. Bruno Isbled conservateur qui suit nos projets chantiers archives et accueil jeunes en Service Civique.

9-e) - Le Partenariat avec Champs de Justice a donné lieu à une convention signée par les présidents pour coorganiser **le colloque national « Enfants et Justice »**. Malgré un très gros investissement en travail en commun, rencontres à Rennes Askoria ou Champs Libres et en vidéoconférences ce colloque n'a pu se réaliser en juin 2020. Il a été reporté au 6 avril 2021. Les intervenants suggérés par le CNAHES Jean Pierre ROSENCZVEIG, Véronique BLANCHARD, Alain VILBROD ont été retenus. Ils ont tous donné leur accord pour un report en 2021.

10/ Le délégué Régional s'est déplacé aux 3 réunions à Paris CA et commissions Communication. Il a participé à toutes les autres réunions en vidéo conférences.

Objectifs 2021 : développer en BZH le but poursuivi depuis plus de 25 ans par le CNAHES en étant à disposition des associations, pour mieux sauvegarder et mettre en valeur leur riche patrimoine d'expériences accumulées par elles, leurs professionnels et bénévoles et se mettre à disposition des centres de formation des travailleurs sociaux pour construire avec leurs formateurs des séquences de découverte, d'échanges et de réflexion sur l'histoire du secteur de l'éducation spécialisée et de l'action sociale à destination de leurs étudiants.

CNAHES Bretagne le 18 février 2021

Pour la délégation Bretagne : **Daniel Dupied**, DR Cnahes_Bretagne

CENTRE VAL DE LOIRE

La délégation et le National

Catherine Thierry a participé aux réunions du Conseil d'administration en présentiel en janvier puis en visio-conférence

Activité de la délégation

Équipe d'animation : Alain Dupradeau, Claude Laizé, Catherine Levavasseur, Annie Revoyre, Françoise Tomeno, Catherine Thierry.

L'activité de la délégation a été stoppée à partir de mars du fait de la pandémie. Nous nous sommes réunis 3 fois le 27/01, 04/09, 26/11.

Nous avons finalisé les interviews engagées avec Jean Souchay à Mettray et Philippe Maillet comme témoin d'une carrière d'éducateur de terrain pendant 45 ans.

Nous n'avons pas pu poursuivre le projet de classement des archives de Mettray avec les AD. du fait du confinement puis des organisations de travail en télé- travail avec l'impossibilité de recevoir du public.

J'ai interrompu le recollement des archives de l'ACESM pour les mêmes raisons.

Claude Laizé a rédigé la biographie de Joseph Tanter conseiller technique du CREA puis directeur de l'AIDAPHI, dont la présentation n'a pas encore trouvé la forme pour être intégrée au trombinoscope.

Nous avons réfléchi la demande du CNAHES de récolter les témoignages des établissements sur leur activité pendant le confinement. Après quelques démarches nous nous sommes rendu compte qu'il fallait laisser du temps aux équipes pour engager cette démarche.

Françoise Tomeno et Claude Laizé se sont engagés dans la fonction de Web-master pour animer les pages de la délégation régionale.

Conclusion

Voilà une année presque blanche, mais les liens entre les membres de l'équipe sont restés bien vivants.

Catherine Thierry, déléguée CVL, Blois le 22/02/2020

GRAND EST

Une version complète du rapport annuel destinée à faire le point sur l'ensemble du fonctionnement de la délégation est consultable en ligne dans les pages régionales de www.cnahes.org , en



suivant ce lien :

<https://www.cnahes.org/rapport-dactivite-cnahes-grand-est-2020/>

Le délégué régional Grand-Est , Jacques Bergeret y aborde :

► **La délégation** : la nouvelle organisation définie et sa mise en œuvre. Une seule délégation avec trois territoires opérationnels : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine. Les délégués régionaux-adjoints sont Michel Bach (Alsace) et Jacques Lepetit (Lorraine). D'autres fonctions sont réparties (webmaster etc..). Sont présentés les réunions plénières de la délégation, les réunions par territoire, la participation aux réunions nationales ainsi que l'état des cotisations 2020.

► Ensuite, **pour chacun des trois territoires** , sont présentés :

les chantiers d'archives orales (personnalités),

les partenariats,

les accueils de service civique,

les chantiers d'archives écrites. Michel Bach est co-rédacteur de la partie Grand-Est-Alsace.

► Le rapport de Grand Est-Lorraine développe **plus spécifiquement** :

les représentations du CNAHES à des manifestations associatives non reportée

- la poursuite de la recherche en cours depuis 2012 sur « L'histoire du handicap en Lorraine » avec ses différents ateliers

- les événements exceptionnels : l'opération « mémoire de crise sanitaire » au plan régional et l'initiative du Comité Régional de Travail Social

- les participations et contributions à des manifestations de divers partenaires ; ALFOREAS- IRTS de Lorraine, Citoyenneté Active Lorraine, Groupe d'Histoire de l'Action Sociale du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, AREHSS Association Régionale pour l'Étude et l'Histoire de la Sécurité Sociale : avec cette dernière un projet de colloque sur le thème « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? » (reporté) a occasionné diverses réunions thématiques de préparation.

- Enfin deux jeunes volontaires de service civique ont été accueillis successivement par la délégation, les travaux qu'ils ont menés seuls ou en coopération sont présentés au fil des chapitres.

► **Des annexes** détaillent :

- l'état des collaborations au regard de chacune des conventions signées par le CNAHES en Grand Est depuis plusieurs années ainsi que les chantiers en association avec d'autres entités hors existence de convention juridique

- l'histoire du service civique dans la délégation

HAUTS-DE-FRANCE

Notre activité en 2020 s'inscrit dans un contexte particulier de crise sanitaire inédite, violente dont nous n'avons pas encore mesuré toute la portée des conséquences économiques et sociales. Elle a touché chacun d'entre nous mais pour beaucoup de personnes précaires la situation s'est brutalement aggravée : isolement, peurs, perte des ressources, tensions, projets bloqués ...

Pour les professionnels du social , la sidération passée, chacun a perçu très vite les enjeux et les conséquences pour toutes les personnes accompagnées et soutenues au quotidien . Comment poursuivre , comment garder le contact avec les publics accompagnés quand on ne peut plus les voir ? Comment préserver le sens de l'action collective en respectant les injonctions de distanciation sociale ? Comment nourrir, soigner dans de telles circonstances ? Si les réponses se sont faites en urgence dans un premier temps responsabilité oblige, très vite les équipes ont dû, ont su réécrire, redessiner les lignes de leurs interventions anticipant avec lucidité les risques encourus par leurs publics, les conséquences futures de cette crise et ont su faire évoluer les pratiques .

Les Bénévoles du CNAHES Hauts de France ont diversement participé ou subi cette période que ce soit à titre personnel ou selon leur implication dans le tissu social. Retrait pour certains, poursuite des activités autrement pour d'autres . Nos interventions en présentiel ont été mises entre parenthèses ,les visio-conférences, le numérique ont envahi notre quotidien , nous avons vu arriver de nouvelles pratiques, de nouveaux engagements qui ont émergé dans un contexte spécifique qui se sont emparés des nouvelles technologies elles ne peuvent pas nous laisser indifférents - continuité ou ruptures ? De l'utopie du monde d'avant à la nostalgie du monde d'après ? Il est hasardeux de prédire de grands changements mais à notre niveau CNAHES nous devons au moins nous demander ce qu'on peut en apprendre .

1/ La Déléguée régionale

Mireille Charonnat : déléguée CNAHES Hauts de France en charge

- de l'animation régionale et de l'animation des réunions plénières des Hauts de France
- de la participation aux Conseils d'administration, aux journées de travail des Délégués régionaux.

2/Activités de la délégation régionale en 2020

- *réunions plénières :*

2 réunions plénières à l'IRTS de LOOS en présentiel les 28 février et 4 mai 2020

2 réunions de la commission « transmission-témoignages »

- *Mission « Interventions et réunions pédagogiques » CNAHES HdF 2020*

Cette mission est assurée par la Commission 1, animée par Denis Delerue et François Lespagnol

C'est une de nos activités qui a été la plus impactée par la crise sanitaire.

Toutes les interventions en présentiel ont cessé de mi-mars à juin , puis d'octobre jusque la fin de l'année.

Membres de la commission:

Denis Delerue, François Lespagnol, Gérard Pesez, Bruno Carlier, Jean-François Vaneuverluyse, Paul Charonnat, Danielle Bohée, Youcef Boudjemaï, Gérard Lefebvre, Mireille Charonnat

2 nouveaux intervenants : Gérard Lefebvre et Youcef Boudjemaï ont rejoint cette commission, nous en sommes très honorés car leur parcours professionnel très riche viendra diversifier et enrichir nos témoignages et nos interventions.

Un contexte sanitaire qui a limité nos interventions certes mais qui nous a aussi obligés comme tout le monde à nous adapter. Sur les 7 demandes d'interventions qui nous étaient faites par les Écoles au mois de février, seules 4 ont pu être réalisées.

3/ Interventions réalisées en 2020

Le plan des contenus et la description des dispositifs pédagogiques mis en œuvre lors de 4 interventions de la délégation sont donnés en annexe Hauts de France :

- Interventions à l'IRTS de LOOS : Mai 2020 Gérard Lefebvre (visio et power point) : Place de la parole de l'utilisateur • L'expérience de l'autre • Une altérité bousculée
- Intervention IRTS LOOS, 30 septembre 2020 rentrée des étudiants en présentiel, FOAD et CAPSULE ENFIS Learning
- Intervention sur l'évolution du travail social à Afertes le 2 octobre 2020 en présentiel autre mode d'intervention : débats et témoignages avec les étudiants à partir d'un support : 10 courtes séquences INA extraites du document réalisé (Écoles+ CNAHES) pour l'anniversaire des 50 ans du diplôme d'État ESS
- Intervention AFERTES Arras du 16-03-2020 – la participation ? mise en œuvre de la loi 2002-2., avec 1 binôme : un intervenant CNAHES : que dit la loi ? et un intervenant du Conseil consultatif régional des personnes accompagnées

Mission : « le recueil de la mémoire »

Membres de la commission : Françoise Jonglez, Yves Jonglez, Danielle Bohée, Etienne Frimat

Une seule interview a pu être réalisée en 2020 au mois de janvier, la crise sanitaire les a obligés à reporter toutes les autres.

Mais l'actualité a permis le recueil d'une mémoire tout à fait singulière et inattendue la **MÉMOIRE DE LA CRISE SANITAIRE 2020**

Action sociale et éducation spécialisée à l'épreuve de la pandémie du COVID-1

La délégation Hauts de France a été interpellée par France HUART, amie du CNAHES et par ailleurs formatrice et coordinatrice de projet en éducation populaire auprès du centre de formation du Mouvement ouvrier Chrétien à Louvain et toujours active bénévolement au CARHOP. Elle nous faisait part d'une initiative commencée par eux : recueillir des témoignages afin de garder la mémoire de cet épisode inédit de crise sanitaire. Ces témoignages pouvant être capitalisés dans le cadre de travaux initiés par le CARHOP et Rhizome il y a 2 ou 3 ans sur les changements des années 60 dans le secteur.

Cette suggestion se recoupant avec quelques initiatives déjà prises par d'autres délégations régionales le **FONDS CNAHES COVID est né.**

Extrait de la note sur le mode de collecte accompagnant l'appel à versement au Fonds (mai 20)

Collectez des documents de la vie professionnelle depuis l'apparition de la crise sanitaire en France : avant, pendant, après le confinement. Réactions, questionnements, solutions recherchées, innovations, activités alternatives, impasses. Ceci : au plan des usagers/ personnes concernées dans leur vécu personnel, entre eux, entre eux et les professionnels, avec les familles, avec "l'extérieur" en général; réaction des institutions: consignes employeurs, relation aux autorités sanitaires, aux responsables administratifs et politiques etc. On peut s'appuyer sur le panel des mots descriptifs ou prescriptifs à très forte fréquence sur la période : épidémie, infecter et/ou être infecté, mortalité, risque, peur, incertitude, inconnue, geste barrière, confinement...

De quel type ? Témoignages spontanés et isolés ou récits plus construits, individuels ou collectifs, par exemple dans des carnets ou journaux de bord au fil des semaines, publications des services, billets d'humeur ou d'humour, dessins, photos, productions vidéo. Tous ces documents doivent être sous forme numérique donc communicables par courriel (si impossibilité voir point 2)

Formats : Word ou Open, PDF, JPEG, PNG, MP4 (20 MO max). En cas de trop gros volume ou de document papier non numérisable, nous contacter ou passer par une messagerie "gros fichiers" en limitant cependant au mieux le volume. L'anonymat est possible, voire souhaitable dans nombre de cas, mais renseigner le plus possible de

variables : type de service ou établissement, statut du professionnel ou usager, localité, âges, dates. Vérifier si le document n'est pas de diffusion restreinte ou confidentielle, nous prévenir en cas de doute

Campagne et politique d'adhésions : réflexions de la délégation

Lors du dernier Conseil d'administration de l'année 2019, le CNAHES a sollicité les délégations régionales afin de relancer les adhésions .

Notre délégation a ouvert en cours d'année le chantier d'une réflexion portant sur la politique d'adhésion. En septembre dernier, une « note contributive à la campagne de recrutement », rédigée par Youcef Boudjémaï, dans le cadre du mandat qu'il a reçu a donné lieu à l'adoption des propositions y figurant. Un groupe de travail a été constitué en vue de réfléchir sur les modalités de mise en œuvre de de cette orientation .

■ Les propositions d'orientation par Youcef Boudjemaï animateur de la commission

Au-delà, d'une démarche de communication ou à une dynamique de cooptation, la construction d'une politique d'adhésion doit prendre en compte les ressorts de la motivation incitant à rejoindre un collectif dont les objectifs semblent, à priori éloignés des préoccupations professionnelles du présent, et le contexte socio-historique dans lequel se trouve le secteur de l'Éducation spécialisée et plus largement l'Action sociale, qui rend plus délicat l'attachement à l'histoire du travail social



Rien ne présuppose, a priori, que l'acte d'adhésion s'impose d'emblée, en raison d'une identification à des métiers et d'une appartenance à un secteur d'activité de la force attractive des objectifs énoncés. Nous partons de l'hypothèse que les personnes sont susceptibles de s'engager au CNAHES, si les questions qu'ils mobilisent pour comprendre et interpréter leurs situations professionnelles ou les enjeux de leurs associations, trouvent un sens dans un ancrage favorable à leur adhésion

Pour ce faire, nous proposons de susciter la motivation à cette adhésion par le recours à la mise en place d'espaces de récit, d'échange et de réflexion, sur les expériences professionnelles, les engagements associatifs dont les dimensions symbolique, idéologique ou culturelle, entrent en résonance avec les enjeux actuels du travail social. Il s'agit d'historiciser ces pratiques par leur inscription dans les diverses évolutions qui ont affecté le travail social, afin de combiner le passé et le présent, en situant les continuités et les discontinuités. Faire le récit des pratiques associatives et professionnelles, c'est les rendre accessibles à tous et en particulier aux jeunes générations, c'est accueillir leur mémoire comme une tradition vivante en offrant un cadre pluraliste de compréhension de leur condition historique, de leur production , et des effets induits C'est penser ces expériences et ces engagements au présent, en demeurant ouvert aux changements d'un monde qui vit la tension entre l'ouverture et le repli. Car comme nous le rappelle notre ami Gérard Lefebvre : « Affirmer une identité, d'autant plus forte si elle se trouve confortée par une histoire ancienne, parce que sans histoire les institutions comme les individus, sont amputés de leur culture, de leurs racine . »

Dans cette perceptive cinq axes , développés dans la note précitée , ont été avancés

- **Améliorer la communication** interne et externe.
- **Susciter le potentiel** de mobilisation par les expériences professionnelles ;
- **Promouvoir les engagements** historiques et éthiques associatifs ;
- **Historiciser les pratiques** des acteurs du travail social :
- **Prendre appui sur les réseaux** relationnels du CNAHES Hauts-de-France ;

■ Propositions du groupe de travail

Le groupe de travail chargé de faire des propositions déclinées de ces axes , a mis en avant deux modalités d'intervention lors de sa réunion du 16 octobre dernier

1. Interventions dans les formations professionnelles en direction des cadres de l'Action sociale

L'enjeu vise à situer les cadres en formation professionnelles qualifiantes (Cafdes, Caferuis, Deis...) en tant qu'intermédiaires / médiateurs entre les professionnels et la délégation régionale. Il est également de favoriser, par leur position institutionnelle, des coopérations autour d'actions liées à la transmission de l'histoire du travail social au travers expériences professionnels, et d'inciter leurs institutions à mener des chantiers d'archives et promouvoir la conservation de ces archives .

Des interventions dans les domaines de formation permettraient d'explorer des questions, qui gardent une certaine permanence et en même temps sont porteuses de changements aussi bien dans l'organisation du travail, dans le développement de la professionnalisation, que dans la place des usagers. Il s'agirait donc de contribuer à une histoire des pratiques au travers d'expériences porteuses de sens, peut-être différentes suivant les époques.

Ce travail devrait être fait en collaboration avec les organismes de formation : centres de formation de l'éducation spécialisée de la région, sans oublier les universités

Que nous disent ces expériences sur le temps présent ? DE BELLES PERSPECTIVES POUR 2021

2. Organisation de rencontres publiques sur les expériences et engagements professionnels. 3 thèmes ont été retenus :

La construction de la qualification des cadres en travail social. Du Cafdes au Caferuis, cette construction comme son évolution sont fortement liées à la professionnalisation des cadres d'établissements sociaux et médico-sociaux (en se limitant aux directeurs et chefs de service), à leur profil et à l'histoire du travail social. Il s'agit de recueillir des témoignages qui favorisent la réflexion et la mesure de la transformation historique du travail social par le prisme de l'évolution du métier de directeur et de chef de services, en appui des enjeux liés à la qualification.

Autour de la loi de janvier 2002, vingt ans après. Au-delà de la question relative aux droits des usagers qui occupent une faible place dans le texte législatif, cette loi a profondément modifié la configuration, l'organisation et les pratiques des institutions sociales et médico-sociales, par notamment l'accentuation de la contractualisation, l'introduction de l'obligation de l'évaluation ou la création d'un nouvel outil de coopération : le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), inspiré du groupement de coopération sanitaire (GCS). Vingt ans après, quels enjeux, quels enseignements, quelles pratiques et quelles évolutions des institutions du travail social peut-on collectivement dégager ?

-Quarante ans après le texte de Nicole Questiaux « orientations pour le travail social » publié en mai 1982. Cet anniversaire serait l'occasion de revisiter les enjeux historiques du travail social durant les années 1980, marqués par la crise, l'apparition de nouvelles situations sociales et médico-sociales, de nouvelles politiques sociales (insertion, politique de la ville, RMI...). Quelle lecture plurielle de ces enjeux qui ont profondément bouleversé le travail social .

Rédaction à plusieurs mains ;

Présentation, coordination et transmission **Mireille Charonnat, déléguée CNAHES HdF**

ANNEXES du Rapport HdF : interventions en formations de travail social

L'intégralité de ces quatre interventions 2020 en formation de TS par des membres de la délégation HdF est disponible à la lecture ou téléchargement sur le site web du CNAHES ici :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/hauts-de-france/histoire-recherche-et-transmission-en-hdf/>



**PLACE DE LA PAROLE DE L'USAGER /
L'EXPÉRIENCE DE L'AUTRE /
UNE ALTÉRITÉ BOUSCULÉE**

**Intervention IRTS LOOS , 30 septembre 2020 , rentrée des étudiants en présentiel,
FOAD et CAPSULE ...ENFIS Learning**



**Intervention sur l'évolution du travail social à Afertes le 2 octobre 2020 en présentiel
autre mode d'intervention : débats et témoignages avec les étudiants à partir d'un support : 10
courtes séquences INA extraites du document réalisé (Écoles+ CNAHES) pour l'anniversaire des
50 ans du diplôme d'État ESS**



**Intervention AFERTES Arras du 16-03-2020 – la participation ? mise en œuvre de
la loi 2002-2 .
avec 1 binôme un intervenant CNAHES : que dit la loi ?; un intervenant du
Conseil consultatif régional des personnes accompagnées**



ÎLE DE FRANCE

Délégué et national

La délégation Ile de France est toujours animée par Marylène Sanchez, retraitée du secteur socio-éducatif et Philippe Fabry, formateur à l'IRTS de Paris qui fait maintenant partie du conseil d'administration. Marylène Sanchez, outre sa participation aux CA, a continué le suivi financier de l'association ainsi que de celui du Fonds Françoise Tétard, ce qui n'a pas été simple compte tenu des mouvements de personnel administratif de l'association ESPOIR avec laquelle nous avons passé une convention.

Philippe Fabry a participé aux diverses commissions formation et communication. Il participe également aux conseils d'administration.

Le lien a été régulièrement effectué quant à notre vie associative, malgré le contexte particulier de 2020.

La délégation

La délégation Ile de France avait vu le nombre de ses adhérents sérieusement baisser en 2018 et après une stabilisation nous ne comptons plus, fin 2020, que 45 adhérents (11 Personnes morales et 34 Personnes physiques). Pour les personnes physiques, un certain nombre d'adhérents s'est renouvelé mais nous avons à travailler en direction des institutions de notre secteur si nous voulons intégrer des adhérents institutionnels. Le contexte pandémique n'a pas favorisé cette évolution souhaitable.

La délégation s'est réunie en janvier à l'IRTS Parmentier où nous sommes toujours très bien accueillis mais la pandémie nous a contraints à annuler nos rendez-vous successifs et ne nous a pas permis d'autres rencontres. Nous avons maintenu des contacts par téléphone et quelques-uns d'entre nous ont suivi le séminaire sur l'enfance en visio-conférence. Une petite équipe a cependant été très active auprès de deux centres de formations parisiens en participant à plusieurs sessions de formation concernant l'histoire de l'éducation spécialisée à partir d'une démarche sur les archives.

Le travail avec l'Algérie n'a pu, lui non plus, se poursuivre malgré le souhait d'une formatrice retraitée, algérienne particulièrement engagée : des contacts ont été établis lors d'un voyage sur place avec un institut de formation et le ministère de la solidarité nationale et nous avons préparé des courriers pour envisager des partenariats. Un certain nombre de participants de nos rencontres a travaillé en Algérie et des liens existent avec l'institution Parmentier et son histoire ; des perspectives d'échanges et de collaborations sont à développer. Nous ne lâchons pas l'idée d'un voyage d'étude lorsqu'il nous sera possible de franchir les frontières !!

Cette année les adhérents de l'Ile de France n'ont pas eu à se mobiliser pour la mise sous enveloppes du bulletin national « La Lettre » ; priorité a été donnée aux envois par courriel et ce sont les engagés volontaires du service civique qui ont assuré la mission d'envoi sous plis en décembre.

Chantiers d'archives

Un certain nombre de chantiers dans le secteur de la prévention spécialisée de notre région est en cours :

Le chantier CEDIAS est terminé

Les équipes d'amitié, rue et cité, URUVIF, sont en cours

Maison des Copains de la Villette (MCV).

Partenariat avec les centres de formation

Philippe Fabry nous a impliqués dans le module « jeux d'histoire » de l'IRTS ; cette année il s'agissait de faire travailler des groupes d'étudiants sur les dossiers archivés avec des membres de la délégation (4 adhérents y participant). Des ateliers étaient prévus après le travail commencé en novembre 2019 aux archives nationales. Seul un groupe a pu se rendre physiquement aux archives départementales de Nanterre. La consultation des dossiers, quelquefois manuscrits intéresse beaucoup les étudiants mais il nous a également interpellés : une réflexion peut se poursuivre sur notre métier et son évolution.

Nous souhaitons poursuivre notre démarche quand la pandémie ne sera plus un frein à cette démarche de recherche sur site.

Le séminaire « enfants modèles » animé par Mathias Gardet à Parmentier qui a débuté Le 5 octobre 2017 au rythme d'un jeudi sur deux de 15 à 18h s'est poursuivi en 2020. Plusieurs adhérents ont pu se joindre aux étudiants pour y participer en visio-conférence ainsi que les engagés volontaires en service civique.

Accueil de volontaires du service civique

La délégation a reçu plusieurs volontaires du service civique, Océane Poisson et Zoé Marreiros puis Paul Antoine Tugayé et Nathan Gimenez ; ils ont participé à notre activité associative et accompagné le travail du chargé de mission de l'association dans les chantiers d'archives et la mise en place du site ainsi que dans le travail de recueil des sources.

Leur participation aux journées de cours organisés à Saint-Honoré et à l'IRTS a été très appréciée. Ils ont également collaboré, avec Sylvain Cid à une journée de sondage dans les cassettes audio conservées à l'IRTS. Nathan Gimenez a numérisé huit cassettes, toutes remarquables, dont une conférence de Paul Ricoeur qui vous sera bientôt envoyée sous forme de texte.

La plupart des centres de formation ayant conservé les cassettes audio des années 80-90, il sera intéressant de réfléchir à un projet de numérisation. Nathan Gimenez a proposé de poursuivre ce travail, si un financement est trouvé.

Perspectives en guise de conclusion.....

La pandémie a troublé notre fonctionnement convivial mais nous avons pu maintenir quelques activités dont la formation auprès des étudiants même si nous avons dû apprendre à nous servir des moyens de communication auxquels nous n'étions pas aguerris ; merci aux engagés volontaire pour leur enseignement à ce niveau !

Nous pouvons regarder vers l'avenir en ce qui concerne

- La poursuite du travail sur les archives avec les étudiants

- La participation aux modules de formation

- Le développement des dossiers d'archives en prévention spécialisée

- Le travail avec la formation en Algérie.

- Le recueil d'entretiens Warda : projet d'interviewer Monique Besse et Annick Prigent.

Marylène Sanchez, Philippe Fabry

OCCITANIE

Le délégué régional, qui exerce également une fonction de secrétaire associatif au plan national, s'est principalement préoccupé au cours de cette année si particulière (impact sociétal et social de la pandémie covid-19) de :

- maintenir des liens même « distanciés » avec les partenaires locaux, adhérents (encore peu nombreux dans cette délégation récent) et avec les EFTS
- relayer au plan local les initiatives impulsées nationalement, notamment la constitution d'un Fonds CNAHES de mémoire de crise sanitaire –« Fonds Covid-19 » et la sensibilisation à la sortie imminente (elle sera effective en février 2021) d'un Guide des Sources, version totalement repensée et numérisée d'un document de 2014

Maintien des liens

Adhérents.

Au téléphone, par mail le plus souvent et par quelques rares rencontres physiques, des adhérents, très disséminés géographiquement, ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes, notamment celle-ci concernant spécifiquement le CNAHES : être guidé dans le dédale documentaire existant sur le toile, sites web et bibliothèques numériques, pour retrouver, voire découvrir des repères historiques sur l'histoire (les histoires) professionnelle, associative et de politique publique du monde de l'action sociale au sens large. A deux occasions, les outils de partage d'écran à distance ont permis l'initiation à la consultation du site web du CNAHES



EFTS :

le maintien des liens s'est exercé au long de l'année avec des formateurs et documentalistes de l'IRTS de Montpellier ; soumis à des conditions de travail inédites mais soucieux -autant que leur institution- de la continuité de l'activité ils (elles) eurent à inventer et mutualiser des formes d'intervention pédagogique adéquates auprès des étudiants comme de leurs partenaires prestataires d'enseignement. La délégation régionale s'est résolument placée dans cette optique d'adaptation aux contraintes et de maintien de la qualité optimum (voir ci-après formation)

Relais

Plusieurs adhérents, personne physique ou morale (établissement) ont contribué à enrichir le Fonds Covid-19 ouvert par le CNAHES dans le cadre de « Mémoire de crise sanitaire » (voir le rapport général). Le délégué régional a joué ici le rôle d'interlocuteur et d'incitateur.



Pandémie. Un collectif d'associations et fédérations construit une plateforme de renfort : 1/ d'étudiants en travail social 2/ de bénévoles 3/ de professionnels salariés. Info répercutée par CNAHES

Formation

L'intervention CNAHES « Travail social, professions sociales : introduction à une socio-histoire » a été renouvelée cette année dans son contenu comme dans sa forme puisque dispensée en ligne via Teams 1 intervenant (le délégué régional). Durée 3 h30

Public : Formation initiale en voie directe et apprentissage de : ASS, EJE, ES, ETS. N = 120

L'annonce de la formatrice responsable aux étudiants :



Bonjour à tous et à toutes,

Dans le cadre du module en transversalité intitulé "**courants de pensées, les fondements du travail social** » initié par madame Vallet la semaine dernière portant sur les valeurs, nous vous proposons de poursuivre avec l'intervention de monsieur Pierre Merle demain matin.

Vous bénéficierez d'un temps d'auto-formation [...]. Pour rappel (cf. mail précédent), ce module de l'unité d'enseignement IPTS (Identités et pratiques du travail social), se poursuivra au semestre 2 ; vous travaillerez sur un courant de pensée, un auteur, une notion que vous allez approfondir. Le déroulé pédagogique de cette deuxième partie du travail vous sera présenté au mois de janvier. Demain, monsieur Pierre Merle, secrétaire du CNAHES (Conservatoire national des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'action sociale) interviendra en matinée pour vous permettre de comprendre et questionner la construction des métiers du social dans le temps.

Son intervention, en distanciel via Teams, va se dérouler de la façon suivante :

8h30-10h00 : cours

10h00-10h15 : pause

10h15- 11h15 : TD individuel ou groupe transversal à partir des documents transmis via Teams.

11h15-12h00 : compléments, précisions, questionnements à partager avec Pierre Merle

Sur Teams, vous aurez plusieurs documents relatifs à ce cours :

- à destination de toute la promo :

Document 1 : un exposé général ; Document 2 : Bibliographie ; Document « éthique et philosophie »

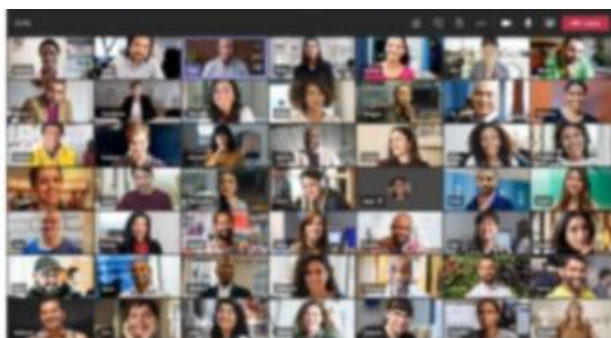
- Des documents spécifiques à chaque formation

Document 3 : espace ASS ; Document 4 : espace ES ; Document 5 : espace EJE

Pour le temps d'auto-formation de l'après-midi, vous pourrez approfondir les notions, les valeurs, l'histoire abordées lors du cours de la matinée et dans le cadre de l'intervention de madame V., vous aurez également de document « éthique et philosophie » construit par monsieur Merle à disposition.

Vous allez recevoir une invitation Teams pour assister à l'intervention de Pierre Merle dans la journée.

Je reste à votre écoute pour toute question, demande de précision en tant que coordinatrice de ce module. Je vous souhaite un bon travail et une bonne journée. Bien cordialement, C.P.



Pierre Merle, délégué régional

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

1 La participation aux activités nationales

Le délégué régional a participé à toutes les réunions du Conseil d'Administration de l'exercice écoulé. Par délégation du Conseil d'Administration, il gère l'engagement du CNAHES dans le dispositif d'accueil des jeunes en service civique au sein de l'association.

2 La délégation régionale

La Région compte actuellement une quinzaine d'adhérents (6 personnes morales et 9 personnes physiques). Bien qu'à vocation régionale, l'activité de la délégation reste malheureusement essentiellement concentrée sur le département des Alpes- Maritimes et n'a à ce jour pas trouvé de relais dans les autres départements.

3 Les activités de la délégation ont ici comme ailleurs énormément souffert en 2020 des contraintes sanitaires :

- **Nos réunions** se sont limitées à une seule séance en 2020. Nous sommes par ailleurs évidemment soumis aux procédures sanitaires mises en place par l'IESTS qui nous accueille habituellement. Nous envisageons sans enthousiasme des réunions en « visio », sachant que la plupart de nos adhérents abordent ces techniques avec réticence.
- **Nos visites aux Archives Départementales** se sont pliées aux modifications d'ouverture de celles-ci et aux nouvelles procédures d'inscription. Elles ont été d'autant plus espacées que l'absence de réunion et de coordination a impacté le sens à donner à ces recherches.
- **Les recueils de témoignage** ont été suspendus. Il est difficile de proposer des entretiens de face à face à un moment de règles sanitaires impérieuses. Nous avons finalisé en 2020 la contractualisation des entretiens effectués en décembre 2019, mais aucune démarche n'a été effectuée depuis, hormis le témoignage de personnes réfugiées du Kosovo en 1999, prises en charge à l'époque par ACTES et ALC sur le site de Cantaron. Il nous faudra probablement à l'avenir envisager un protocole d'entretien respectant les règles sanitaires pour reprendre ces témoignages, ce qui ne pas facilitera pas la démarche.
- **Le chantier d'archives au sein de l'association ALC** a été provisoirement interrompu, en accord avec les responsables de cette association.

4 Mais cette crise sanitaire nous a amenés à élargir notre potentiel d'action :

- Lola DEGOUT, jeune étudiante en service civique au CNAHES Paca, a répondu à l'appel du CNAHES National en effectuant une enquête auprès des travailleurs sociaux qui ont en charge l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales. Cette enquête a été diffusée à la fois sur nos pages régionales et sur le site national.
- Grâce à nos recherches aux Archives Départementales, aux prêt d'archives d'associations amies, au recueil de documents auprès des personnes que nous interviewons, à Retronews, dont l'accès est resté gratuit lors du premier confinement, **notre collection de documents historiques s'est fortement renforcée.**
- Cela a donné à certains d'entre nous l'envie d'aller plus loin que le simple recueil de témoignages ou la conservation d'archives. **Le CNAHES PACA semble en effet avoir franchi une étape : l'exploitation des archives et l'écriture,** avec insertion sur nos pages régionales.

- **Outre l'écrit de Lola DEGOUT, le CNAHES Paca a produit plusieurs écrits en sollicitant la contribution de son réseau :** article sur Bruno DUBOULOZ, un autre sur les 50 ans de la création de l'ASTIAM...mais surtout un travail collaboratif mené par Philippe LECORNE autour de l'Œuvre de Patronage des Enfants Abandonnés et des Détenus et Libérés des Alpes-Maritimes, créée en 1911 et ancêtre oublié de l'association ALC. Une étroite collaboration avec cette dernière association laisse entrevoir d'autres projets communs à terme à partir de ce travail.

5 Nous terminerons ce rapport d'activité succinct en rappelant deux de nos activités habituelles :

- **- notre collaboration avec l'IESTS de Nice** qui s'est, cette année encore et malgré la crise sanitaire concrétisée par notre contribution auprès des étudiants en formation : intervention sur « les enseignements de l'histoire » destinée à l'ensemble des étudiants de première année, interventions spécifiques en présentiel ou en visuel auprès de chacun des publics concernés : l'histoire des éducateurs de jeunes enfants, l'histoire du service social, l'histoire de l'éducation spécialisée.

Ce rapport est aussi l'occasion pour nous de remercier l'IESTS pour son soutien matériel et notamment le prêt de salle pour nos réunions, même au long de cette année si particulière.

- **Notre contribution à l'accueil de jeunes en service civique**

Cette année encore, nous avons accueilli deux jeunes volontaires en service civique : Lola et Fanny. Mais les conditions particulières d'accueil de 2020, - toutes les deux se sont retrouvées en confinement pendant leur service civique- ainsi que la baisse de nos activités, due au COVID, nous font envisager une pause dans notre volonté d'accueil de jeunes en service civique pour les prochains mois.

Nice, le 28 février 2021 **Christian BUREAU**, membre du groupe régional **Philippe LECORNE** délégué régional PACA

III LE COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ ARCHIVISTIQUE

Fonds historiques traités en 2020

Cette partie vise à décrire les fonds d'archives triés, classés dans l'année et pour lesquels il existe désormais un instrument de recherche (récolement ou répertoire numérique détaillé). Les fonds en cours de traitement n'y sont pas énoncés.

Ces fonds traités ne sont pas forcément déposés dans un service d'archives public.

1.1 – Détail des fonds

1.1.1 Association Foyer Duquesne (Dieppe)

Importance matérielle	16,10 m.l. environ ; 161 unités documentaires
Dates extrêmes des documents	1962-2012
Traitement effectué	Classement, tri, reconditionnement, rédaction d'un instrument de recherche
Instrument de recherche	Répertoire numérique réalisé par Mohamed Sifi, archiviste, sous la direction de Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES.
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, rapports, projets, programmes d'activités, comptes rendus de réunions, cahiers de bords, revue Proue, correspondance.
Thèmes du fonds	prévention spécialisée

1.1.2 Pierre Idiart, ethnologue, sociologue, formateur de travailleurs sociaux

Importance matérielle :	1 mètre linéaire, 12 unités documentaires
Dates extrêmes	1941-1986
Traitement effectué	Récolement
Instrument de recherche	Récolement réalisé par Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES, mars 2020
Composition du fonds	Cours, interventions, travaux de recherche
Thèmes du fonds	Travail social, sociologie, ethnologie, théologie, épistémologie, histoire, formation de travailleurs sociaux

1.1.3 Conseil français d'action et de développement social (CFADS)

Importance matérielle :	7,00 mètres linéaires, 70 unités documentaires
Dates extrêmes	1924-2004
Traitement effectué	Tri, éliminations, rédaction d'un instrument de recherche
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, Nathan Gimenez et Paul-Antoine Tugayé.
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, rapports, actes de journées, bulletins d'informations
Thèmes du fonds	Service social, coordination, études, relations internationales

1.2 Bilan général

Total du volume final d'archives traitées :

24,10 mètres linéaires

Total des instruments de recherche produits :

1 répertoire numérique détaillé

1 répertoire numérique

1 récolement

Les nouvelles entrées en services d'archives

2.1 Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF) : complément du fonds AS/208(XXXV)

Lieu et mode d'entrée	Archives nationales, Pierrefitte
Date de transfert	25 février 2020
Numéros d'entrée	AS/208(XXXV)/131-AS/208(XXXV)/140
Importance matérielle :	1,10 mètres linéaires, 10 unités documentaires
Dates extrêmes	1954-2019
Instrument de recherche	Répertoire numérique
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, communication interne, congrès
Thèmes du fonds	association professionnelle, juges des enfants

2.2 Jacques Gauneau

Lieu et mode d'entrée	Archives nationales, Pierrefitte
Date de transfert	2 mars 2020
Numéros d'entrée	AS/208(LII)/1- AS/208(LII)/30
Importance matérielle :	3 mètres linéaires, 20 unités documentaires
Dates extrêmes	1950-2000
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé
Composition du fonds	Préparations militaire et scout, formation d'éducateur spécialisé, carrière professionnelle, engagements associatifs, congrès, publications, iconographie, audiovisuel
Thèmes du fonds	Scoutisme, rééducation au Algérie, centre d'observation, association professionnelle, troubles de la personnalité, expression corporelle

2.3 Jean Blocquaux

Lieu et mode d'entrée	Archives nationales, Pierrefitte
Date de transfert	2 mars 2020
Numéros d'entrée	AS/208(LIII)
Importance matérielle :	0,30 mètres linéaires, 3 unités documentaires
Dates extrêmes	1969-2010
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, projets et programmes de formation de cadres sociaux au Vietnam, notes, correspondance, iconographie
Thèmes du fonds	Formation de cadres sociaux au Vietnam

2.4 Robert Levillain –Jean-Marie Poujol (Association Jeunesse Culture Loisirs Techniques)

Lieu et mode d'entrée	Archives nationales, Pierrefitte
Date de transfert	2 mars 2020
Numéros d'entrée	AS/208(LIII)
Importance matérielle :	0,35 mètres linéaires, 9 unités documentaires
Dates extrêmes	1959-2001
Traitement effectué	Classement, rédaction d'un instrument de recherche
Durée du traitement	1 jour (décembre 2017)
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé réalisé par Sylvain Cid, archiviste chargé de mission du CNAHES
Composition du fonds	Correspondance, rapports d'activités, études
Thèmes du fonds	Français musulmans d'Algérie, action psychologique, formation professionnelle, loisirs, hébergement éducatif, suivi social

2.5 Marie-Madeleine Freuchet

Lieu et mode d'entrée	Archives nationales, Pierrefitte
Date de transfert	2 mars 2020
Numéros d'entrée	AS/208(LIII)
Importance matérielle :	0,20 mètres linéaires, 2 unités documentaires
Dates extrêmes	1975-1992
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, rapports d'activité, correspondance
Thèmes du fonds	Insertion professionnelle, centre d'adaptation à la vie active (CAVA)

La refonte du Guide des sources

La (re)mise en chantier du Guide des sources a été l'activité majeure du CNAHES en 2020 au regard de l'exercice de sa mission « archives ». Cet instrument est à disposition des chercheurs sur le site du CNAHES depuis le 16 mars 2021 à l'adresse : <https://www.cnahes.org/ressources/orientation-des-chercheur-se-s/guide-des-sources/>.

Sous le titre *Histoire professionnelle et associative de l'éducation spécialisée et de l'action sociale : fonds d'archives et témoignages d'acteurs*, il se compose de deux volumes totalisant plus de 400 pages. Le premier, consacré aux « fonds d'archives », contient les notices de **247 fonds d'archives d'associations et de personnalités** (inventoriés et/ou conservés dans un service d'archives). Le second, portant sur les « témoignages d'acteurs », donne les références de témoignages de **455 acteurs de l'éducation spécialisée et de l'action sociale**. Cet instrument est destiné à être mis à jour tous les six mois.

1° Le volume « Fonds d'archives »

Diffusé une première fois en 2014, ce premier volume a fait l'objet de plusieurs augmentations et aménagements :

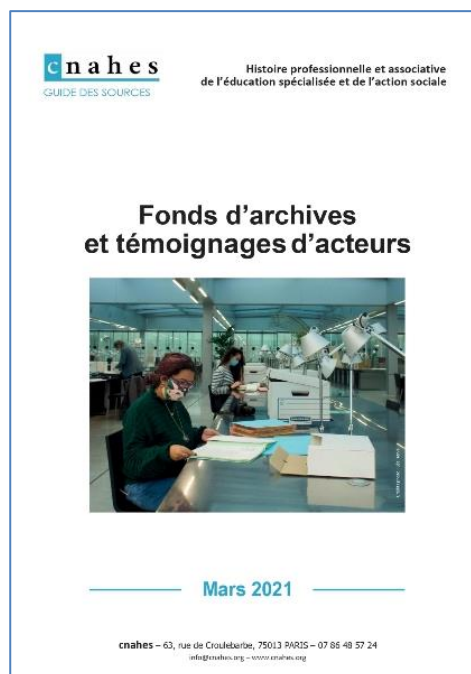
- Renforcement de la partie introductive (préface, introduction, périmètre de collecte) ;
- Nouvelle mise en forme et rédaction des notices pour correspondre à une description plus cohérente de *producteurs d'archives* et non plus seulement de *fonds d'archives produits* ;
- Compléments et refonte des développements sur les archives publiques ;
- Introduction d'une partie sur les fonds de portée internationale ;
- Révision et ajout de notices, triplant le nombre de fonds d'archives de portée territoriale référencés ;
- Indexation des noms de personnes physiques et morales.

Un tiers environ des fonds référencés sont conservés aux Archives Nationales et deux tiers le sont aux Archives Départementales. Le CNAHES a joué un rôle dans la collecte de 45% de ces fonds.

2° Le volume « Témoignages d'acteurs »

Ce volume est de création nouvelle. Conçu à l'origine pour recenser le archives sonores et audiovisuelles de notre champ, il a été recentré sur les témoignages d'acteurs quel qu'en soient le support (écrit, sonore ou audiovisuel) et le mode de production (direct ou recueilli). Nous avons eu à cœur de contextualiser ces recueils de témoignages en n'oubliant pas de présenter aussi les acteurs et les institutions qui les ont mis en œuvre. Le CNAHES et les associations d'histoire proches (AH-PJM, GREHSS, ALTER) tiennent parmi eux une place essentielle.

Sylvain Cid



Annexes du rapport Archives

Annexe 1. Fonds Association Foyer Duquesne (Dieppe)

Notice historique

L'Association Foyer Duquesne est née en 1965 de l'initiative d'un « groupe de jeunes Dieppois » pour qui les activités offertes par la Maison des jeunes et de la culture sont trop « culturelles » et peu adaptées au milieu ouvrier. Dans une lettre adressée au maire de la ville le 28 septembre 1964, leur représentant, Jean-Pierre Quéville, ouvrier aux chantiers de la Manche, exprime le souhait de disposer « d'une des constructions bois appartenant actuellement à la Ville et sise parc Ango », sur le terrain d'un projet de construction d'un centre de Sécurité sociale-Allocations familiales. Fort des contacts pris depuis cinq mois avec « des ouvriers, des dockers et des délinquants », il veut « créer un pôle d'attraction en milieu ouvrier pour la création d'ateliers et d'occupations leur convenant, tout près de leur lieu de travail, Route de Bonne Nouvelle ».



En décembre 1964, le groupe de jeunes organise une réunion d'information où il invite les personnes susceptibles d'être intéressées à leurs problèmes. L'appel rencontre un écho favorable, d'autant qu'il rejoint une analyse déjà faite dans une enquête menée en 1961 par un éducateur stagiaire de Lyon détaché à Rouen, à la demande du président du Comité de patronage de la liberté surveillée près le tribunal pour enfants de Rouen, sur le problème de la jeunesse à Dieppe. Dès le 3 mai 1965, l'assemblée générale constitutive de l'Association Foyer Duquesne se tient dans la salle du conseil d'administration de la CAF de Dieppe.

La réunion rassemble un avocat, André-Félix Vincent (élu président, né en 1912), une juge auprès du TGI à Dieppe, deux représentants du nouveau CREAL de Haute-Normandie, le directeur de la Caisse primaire de Sécurité sociale, un ingénieur principal de la Ville, le directeur de la CAF de Dieppe, un électricien automobile et un ouvrier magasinier. L'aide initiale de quatre protagonistes se dessine : la municipalité pourrait mettre gratuitement à disposition les baraquements à démonter, les Services des Ponts-et-Chaussées maritimes concéderaient un terrain route de Bonne Nouvelle, le CREAL de Haute-Normandie, par l'intermédiaire de son propre service de prévention, apporterait son appui technique et mettrait à disposition un éducateur et la CAF financerait l'opération. L'association est finalement déclarée le 3 juillet 1965 (JO du 17 juillet). Sur le terrain, route de Bonne Nouvelle, l'éducateur Jacques Leclair, détaché du CREAL, et une équipe de jeunes se livrent en 1966 au montage du baraquement qui va devenir leur lieu de rencontre.

Au milieu de cette installation, l'avenir du Foyer Duquesne paraît encore indéfini alors que deux tendances antagonistes se dessinent à son sujet au sein du conseil d'administration. Pour les uns, en particulier l'ingénieur principal Alain Marchand, il devrait évoluer vers une maison de jeunes de quartier tournée spécifiquement vers les loisirs des jeunes ouvriers. Pour les autres, emmenés par le secrétaire Jacques d'Haillecourt, directeur de la CAF de Dieppe, il y a une action de prévention globale à exercer, visant à permettre aux jeunes de « participer aux activités qui existent déjà dans les autres associations dieppoises ou à la Maison des jeunes et de la culture » et à « s'occuper plus particulièrement des individus qui posent certains problèmes sociaux ». La première tendance prend le dessus lorsque, le 3 mars 1966, la CAF de Dieppe annonce par un mémoire son retrait du conseil

d'administration de l'association. Lors d'une réunion d'information à l'Hôtel de Ville deux ans plus tard, le 18 décembre 1968, l'activité du Foyer Duquesne est ainsi résumée : « *Le Foyer Duquesne s'adresse à des jeunes scolaires (14 ans), adolescents (jeunes ouvriers ou chômeurs) qui ne sont intégrés dans aucun mouvement : soit par refus de leurs structures ou par rejet de celles-ci, dû à leur instabilité et à leur agressivité* ». Mais en 1970, le départ de Dieppe de l'éducateur Jacques Leclair provoque l'interruption de l'activité du Foyer Duquesne pour plusieurs mois... et la clôture d'un premier chapitre de son histoire.

Durant la fermeture, une éducatrice, Brigitte Vergnory, assure une présence en intérim pour conserver le contact avec les jeunes et chercher parmi les anciens des aides à la réouverture. Parallèlement, un groupe d'adultes dieppois est orienté par le CREAL vers Pierre Duriez, sociologue collaborateur du CEPSE (Centre d'études pédagogiques socio-économiques), pour étudier les conditions d'une reprise d'activité. À cette fin, un groupe « action recherche », composé de personnalité « d'horizons très divers », est créé auprès de l'association pour mener une recherche exploratoire selon les méthodes de recherche-action inspirées de Kurt Lewin. Le foyer rouvre vers le mois de juin 1971 selon un nouveau programme de prévention et avec une équipe éducative de quatre à six personnes toujours gérée par le CREAL. Celle-ci opère de façon très horizontale, la direction étant assurée par Reynald Vergnory. Son développement ainsi que celui des actions éducatives en « *fonction des réalités humaines et sociales de certains quartiers de l'agglomération dieppoise* » conduisent rapidement à des difficultés budgétaires et à des appels à soutien auprès des partenaires. En juillet 1975, l'Association Foyer Duquesne accède à une complète autonomie en récupérant la gestion de son personnel à la demande du CREAL.

En novembre 1974 commence à fonctionner l'antenne socio-éducative des Bruyères, dans un appartement F3 de l'immeuble « Lilas ». L'équipe coordonnée par un éducateur, seul membre permanent de l'antenne, se compose d'une assistante sociale de la DDASS, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une travailleuse familiale et d'un personnel du service de Logement de la Ville de Dieppe. Alors que le déménagement de la cité de transit d'après-guerre est décidé, elle se charge d'écouter et d'accompagner les familles dans leur relogement dans le quartier des Bruyères.

Le 12 février 1980, le siège social de l'association est transféré du local historique, 74 route de Bonne Nouvelle, au 64 rue de la Barre. Celle-ci étend son activité au début des années 1980 au Val Druel, un quartier nouvellement sorti de terre avec trois barres d'immeubles sans équipement social. Un cross y est organisé avec le soutien de parents, puis reconduit annuellement et associé à une fête de quartier dont l'animation reviendra au centre social à sa création.

Une action en direction des parents est aussi proposée dans un premier temps à travers des séjours familiaux d'une dizaine de jours, à la mer ou à la montagne, accompagnés par des éducateurs. Dans le même but, une maison de vacances est acquise et restaurée dans le cadre d'un chantier d'insertion à La Plaine-sur-Mer (Loire-Atlantique) en 1982-1983. Au Val Druel où l'association contribue à la l'implantation du Centre médico-social, un stage d'insertion « Agir pour demain » est organisé pour des adultes en grandes difficultés. À la suite de demandes de mères auprès des assistantes sociales de placer leurs adolescents avec lesquels elles rencontrent des difficultés, l'Association Foyer Duquesne met en place l'action de « reparentalisation » au milieu des années 1990 avec le soutien d'un groupe de parents. Financée par le Contrat Ville, avec la collaboration du Centre médico-social du Val Druel et le concours de la CAF, de la DDS et de l'UDAF, elle se donne pour finalité de « *redonner une légitimité aux parents dans l'exercice de leur rôle, en valorisant la fonction parentale par un apport supplémentaire de compétences* », « *ceci afin de prévenir les troubles de la relation familiale et les carences éducatives* ».

Pour les jeunes de tous les quartiers qui ne partent pas en vacances, l'association participe à la création en 1992 du collectif « Bouge ton été », regroupant plusieurs structures socio-éducatives : maisons de jeunes, centres sociaux, services municipaux...

Depuis le 19 décembre 1991, le siège social de l'association est au 16 rue de l'Oranger (JO du 12 février 1992). Au cours des années 2000, l'Association Foyer Duquesne poursuit ses actions d'une part auprès des jeunes avec six éducateurs à leur contact ; d'autre part auprès des parents avec un lieu d'accueil à Janval, ouvert le matin pour tout le territoire de l'agglomération, le local « La Marelle » au Val Druel s'adressant aux relations parents-enfants de 0 à 6 ans, ainsi qu'une écoute téléphonique.

Au niveau national, l'Association Foyer Duquesne se distingue dans son histoire par une approche évaluative précoce des actions de prévention spécialisée.

Présentation des sources

Le fonds de l'Association Foyer Duquesne est complet et riche en raison d'une parfaite conservation depuis les origines et de l'abondante production écrite des équipes qui ont fait vivre l'association. À côté des dossiers de fonctionnement associatif, il comporte une grande variété de dossiers d'activités (rapports, projets et programmes, cahiers de bord à partir de 1971, archives des antennes locales, des activités de sports et de loisirs, des activités partenariales, de celle de reparentalisation à partir de 1995, revue *Proue*) et de relations extérieures (avec les administrations et organismes publics, les associations).



Une des Informations dieppoises, 9 décembre 1966

Annexe 2. Fonds Pierre Idiart, ethnologue et sociologue, formateur de travailleurs sociaux

Notice historique



Pierre Idiart est né à Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques) le 22 avril 1924. Après un baccalauréat de philosophie obtenu en 1941, il décroche une licence de philosophie scholastique à l'Institut catholique de Toulouse en 1943. Réfractaire au STO la même année, il part travailler dans les Mines de Bize (Aude), avant de revenir en 1944-1945 à Mauléon comme professeur au collège catholique. Après la Libération, il reprend ses études à Toulouse, réussit une licence de théologie en 1949 puis une licence de lettres-philosophie en 1951. Il part alors se spécialiser en ethnologie au musée de l'Homme à Paris, passe le certificat de la Sorbonne et intègre le Centre de formation aux recherches ethnologiques. À l'issue d'un stage d'un an, il est attaché de recherches CNRS en 1954. De 1956 à 1959, il participe à une mission d'étude et d'aménagement du fleuve Niger, en tant

que chef du secteur de Diré (Mali), où il dirige plusieurs équipes de recherche pour le Service hydraulique du Gouvernement général d'AOF. Il s'y adonne en même temps à l'étude des sociétés rurales : *"C'est le désir de retrouver, au sein des sociétés archaïques, l'unité de l'humain, contestée par Lévy-Bruhl, et, en même temps, la pluralité des humanismes, fort bien décrite par Lévy-Bruhl, sous les traits d'une pluralité de mentalités, que je suis allé chercher en Afrique des sociétés rurales, en affrontement avec l'introduction des techniques modernes, pour essayer de déceler dans la situation actuelle les traits communs qui les apparentent profondément à l'ensemble des sociétés rurales à travers le monde et à travers les âges, pour en faire un exemplaire de la civilisation agricole, et en même temps les caractères qui les en distinguent et qui en fait l'originalité africaine."*

Retourné en France, il est pendant deux ans, de 1962 à 1964, assistant de sociologie à la Faculté des Lettres d'Aix. Il publie en particulier durant cette période une enquête de la JOC sur 20.000 jeunes travailleurs de la France entière (*Les jeunes travailleurs de 15 à 25 ans dans la France d'aujourd'hui*, Éditions ouvrières, 1962), ainsi qu'un essai sur l'économie des sociétés contemporaines (*La Quantité humaine*, Éditions ouvrières, 1962). En 1964, il s'envole à San Francisco où il dirige *Le Californien*, un hebdomadaire français lu par 60.000 abonnés.

Retourné à Aix en 1972, il travaille comme collaborateur technique de l'Institut d'aménagement régional, puis de 1974 à 1976 auprès de la DGRST, tout en assurant des cours aux élèves travailleurs sociaux. Il est aussi conseiller du Comité de liaison des centres de formation permanente ou supérieure où, en 1975, il appelle de ses vœux « des « généralistes experts » dotés d'une formation supérieure et capables de faire avancer vers sa perfection la technicité de l'acte professionnel par une expérimentation contrôlée de nouvelles méthodes et de nouvelles techniques, par une investigation scientifique des besoins collectifs par-delà les demandes individuelles, par la coordination d'équipes d'information en contact direct avec la clientèle ». En 1976, il est chargé de cours en ethnologie à l'Université d'Aix-Marseille-I. Il y collabore en particulier au projet d'histoire du service social dirigé par Yvonne Knibiehler, en lien avec plusieurs écoles d'assistantes sociales.

Pierre Idiart décède le 1er juin 1986 à Aix-en-Provence.

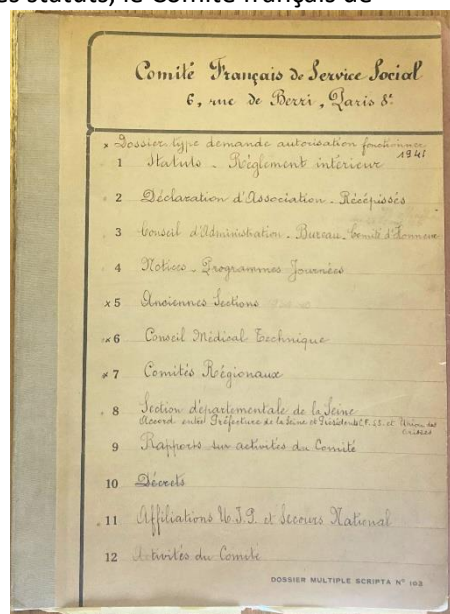
Présentation du fonds

Ce fonds de 12 boîtes a été déposé CEDIAS-Musée social (5 rue Las Cases à Paris) en 1998 par Christina de Robertis et Henri Pascal, dans le cadre de la collecte d'archives du Réseau Histoire du travail social (RHTS). Il comporte quelques carnets de notes, un projet de thèse en ethnologie sur « Les villages du Niger lacustre », un tapuscrit inédit de *La Qualité humaine : Essai sociologique sur la qualité de la vie* (1974), ainsi que de nombreux cours, articles et rapports de recherche autour des quelques domaines de prédilection de Pierre Idiart : la sociologie rurale, le syndicalisme américain, l'insertion professionnelle des jeunes, l'histoire et l'épistémologie du travail social...

Annexe 3. Fonds Comité français d'action et de développement social (CFADS)

Notice historique

Officiellement créé en 1936 en même temps que le dépôt de ses statuts, le Comité français de service social (CFSS) naît en réalité de façon officieuse en 1927, dans la perspective de la tenue de la Conférence internationale de service social qui doit se tenir à Paris l'année suivante. L'artisan de cet événement international fondateur est le Dr René Sand, conseiller technique belge de la Ligue internationale des Sociétés de Croix-Rouge qui en 1923, au cours de la 50^e Conférence nationale américaine de service social à Washington, a plaidé pour une internationalisation de l'étude et de l'organisation du service social. Dans l'optique de cette conférence, chaque pays souhaitant s'y faire représenter est invité à former un Comité national de service social sur le modèle américain. Le comité français, sans siège social ni budget stable, reçoit l'appui des pouvoirs publics et le soutien du monde encore peu connu du service social du pays. Il est présidé par l'ancien ministre Paul Strauss et compte également au sein de son conseil d'administration Jules Brisac, le directeur de l'Office nationale d'hygiène sociale, Joséphine Getting, la fondatrice du service social à l'hôpital et Juliette Delagrangé, la directrice du bureau des Infirmières au Ministère et la secrétaire générale de l'Association des travailleuses sociales (ATS). La conférence qui se tient à Paris, salle Pleyel, du 9 au 13 juillet 1928 réunit 2500 congressistes pour un programme très large qui fournira la matière d'un compte rendu de 2600 pages. Au cours des neuf années qui suivent, le Comité français de service social reste une structure informelle dont le rôle se limite à la préparation des Conférences internationales de Francfort-sur-le-Main en juillet 1932 puis de Londres en juillet 1936. La IV^e Conférence prévue à Bruxelles en 1940 sera annulée à cause de la guerre et toute activité internationale interrompue jusqu'en 1946.



Les statuts du Comité français de service social (CFSS) sont déposés au retour de la conférence de Londres, le 1^{er} août 1936 et la déclaration est faite le 7. La nouvelle association organise ses premières journées nationales à Paris en octobre 1937 au cours de l'Exposition universelle sur le thème « Évolution, méthodes, coordination et avenir du service social en France ». Surtout, soucieuse de resserrer ses liens avec les autres groupements qui militent pour la coordination des services sociaux, à savoir l'OPMES⁶ et l'UIP⁷, elle installe avec eux des bureaux communs dans un immeuble de la rue de Berri. Ce lieu devient « la « Maison des œuvres sociales » et, pendant toute la durée des hostilités, le « PC » auquel feront appel, sans discontinuer, la Préfecture de la Seine et les autres grandes administrations » dans cet effort de coordination (Ysabel de Hurtado, 1966). Le CFSS déborde encore du cadre statutaire de ses activités en étudiant avec l'UIP tout au long de l'année 1938-1939 la préparation à la défense passive et l'encadrement des populations civiles en temps de guerre. Les sociétés de Croix-Rouge et les services sociaux s'accordent sur une répartition des tâches : aux premières, les soins aux blessés militaires et à ceux relevant de la défense passive, aux seconds, l'assistance aux populations civiles sous l'égide du CFSS. L'absence de fonction exécutive dans le service social assure au Comité français de service social l'indépendance et donc l'autorité nécessaires pour préparer notamment les services sociaux de la défense passive, des gares pour l'évacuation des mères, enfants et vieillards, ceux des départements d'accueil, des camps de

⁶ Office de la protection de la maternité et de l'enfance de la Seine.

⁷ Union des institutions privées de protection de la santé publique et d'assistance sociale du département de la Seine (UIP, préfiguration de l'UNIOPSS après la guerre).

réfugiés... En juin 1940, le CFSS crée en son sein une Section de service social du département de la Seine chargée en accord avec la Préfecture de grouper les activités du Comité de coordination, d'en assurer le fonctionnement et de gérer les fonds. Celle-ci reste opérationnelle jusqu'en 1942, lorsque le Comité français interdit par les autorités d'occupation doit laisser à l'OPMES, par ailleurs sa base active, la charge et le titre de « Service social de la région parisienne » et au Secours national les secours à la population civile.

Le Comité français reprend réellement son activité en 1948 sous la nouvelle présidence du Pr Jacques Parisot (1882-1967), alors même que les Conférences internationales sont relancées à New York et Atlantic City. Ses statuts et le bureau sont modifiés, le siège est transféré à l'adresse du Musée social au 5 rue Las Cases. Ses activités consistent à offrir « les moyens d'étudier en commun les problèmes que posent l'action sociale et l'évolution du service social dans le cadre national, ainsi que dans le domaine international en liaison avec les comités nationaux des autres pays », à « participer aux réunions internationales [...] » et à collaborer aux échanges internationaux de travailleurs sociaux. Les journées nationales d'études, interrompues en 1941, sont à nouveau régulièrement organisées à partir de 1957. À partir de 1959, le Comité participe à la région « Europe », nouvellement créée, du Conseil international d'action sociale.

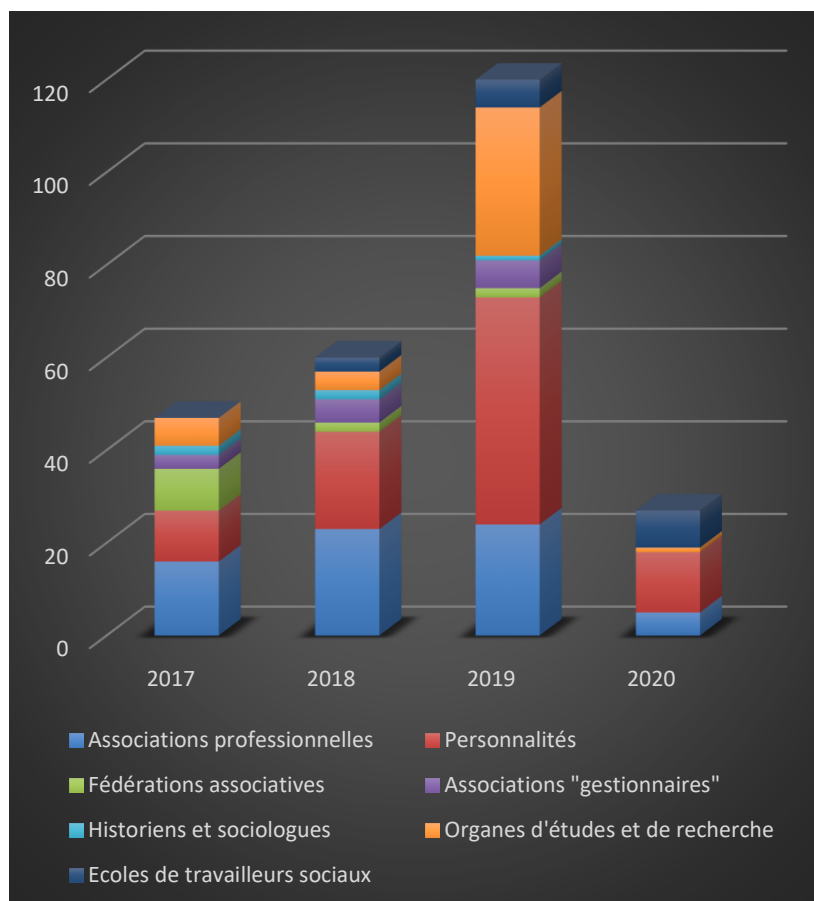
Il prendra successivement les noms de Comité français de service social et d'action sociale (CFSSAS), de Comité national d'action sociale (CNAS), puis le titre actuel de Comité français d'action et de développement social (CFADS).

Présentation des sources

Les archives du CFADS constituent un fonds bien conservé en ce qui concerne le fonctionnement associatif et les journées nationales organisées depuis l'origine. On peut pourtant y déceler des lacunes sur les activités nombreuses du Comité pendant la guerre, dont témoignent ces quelques lignes d'un « Compte rendu des activités du Comité français depuis 1939 » : « Nos archives sont remplies par des rapports que nous croyons nécessaire de classer et peut-être de publier, car ils sont le vivant témoignage de l'action réelle du Service Social dans cette période dramatique ». Les archives de la participation française aux activités « internationales » et « européennes » sont également plutôt rares jusqu'au début des années 1970.

Annexe 6. Consultation des fonds du CNAHES aux Archives nationales

Le nombre de consultations par les lecteurs aux Archives nationales a bien entendu accusé une forte baisse en cette année de crise sanitaire, en raison des longues périodes de fermeture, après plusieurs années de croissance continue.



Source : Archives nationales, Département des archives privées
Traitement des données par le CNAHES

IV LE RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AU CNAHES



Philippe Lecorne

AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

ANNÉE : 2020

Identification		
Numéro de l'agrément en cours	NA-000-18-00285-03	
Nom de l'organisme	CNAHES	
Adresse postale	63, rue Croulebarbe 75013 PARIS	
Site internet	www.cnahes.org	
Personne en charge de l'agrément de Service Civique	Nom :	LECORNE
	Prénom :	Philippe
	Fonction :	Administrateur délégué
	Adresse électronique :	plecorne98@gmail.com
	Téléphone :	06 45 64 22 38
Nom, prénom et fonction du responsable légal s'il a changé au cours de l'année 2020		



Impacts de la crise sanitaire liée au COVID-19



Compte tenu du contexte particulier de l'année 2020, les organismes sont invités à compléter avec le plus grand soin le présent document afin de rendre compte de la manière dont ils se sont adaptés à la situation, ont développé de bonnes pratiques et des missions pertinentes.

Notice générale pour la rédaction

- La **transmission du compte-rendu annuel d'activité** au titre de l'engagement de Service Civique est une **obligation** pour l'organisme d'accueil prévue par l'article R. 121-43 du code du service national ;
- Les informations portées dans ce compte-rendu concernent **l'ensemble des volontaires ayant effectué au moins un jour de mission au cours de l'année 2020** ;
- Ce document, présenté sous forme de **plan-type**, correspond à **l'ensemble des questions auxquelles l'organisme agréé doit a minima répondre**. Il convient que ces réponses soient **claires, précises et exhaustives**. Elles peuvent être illustrées par des chiffres, des exemples et vous pouvez y adjoindre des annexes ;
- **Les organismes ayant bénéficié d'un agrément collectif** doivent **regrouper l'ensemble des éléments utiles produits par leurs organismes affiliés ou établissements secondaires** afin de produire un **compte-rendu unique et synthétisé**.

1ère partie : Les missions de Service Civique

Les missions proposées aux volontaires constituent le cœur de la politique publique du Service Civique. Pour rappel, ces missions doivent répondre à l'intérêt général et être en lien avec les publics.

Dans le contexte particulier de l'année 2020, il est demandé aux organismes de compléter avec soin cette première partie en illustrant notamment les impacts de la crise sur les missions.

A. Informations relatives à la mise en œuvre des missions

Intitulé de la ou des missions agréées	Types d'activités confiées (descriptif concret)	Auprès de quels publics ?	Nombre de volontaires	Impact de la mission : Décrivez précisément comment la mission a permis d'expérimenter et/ou de développer de nouveaux projets et/ou de démultiplier l'impact d'actions existantes	Lieu(x) d'exercice
AIDER LES ASSOCIATION DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL A SAUVEGARDER LEURS ARCHIVES ET LEUR HISTOIRE	Recueil de témoignages auprès d'acteurs de l'action sociale Recherche documentaire Participation à l'organisation de manifestations ou expositions Animations de groupes d'échanges Formation et sensibilisation des professionnels et des étudiants du secteur social	Etudiants et professionnels du secteur social Grand public	16	Les suggestions et initiatives des jeunes en mission sont sources d'innovations. Leur créativité a permis le développement d'outils adaptés à nos activités : création d'affiches, préparation de manifestations, etc. La crise sanitaire a été l'occasion de développer certains modes de communication ou d'expérimenter de nouveaux grâce à l'implication des jeunes volontaires : tutoriels d'utilisation du site internet, modules pédagogiques, montage audio-visuel des témoignages des jeunes volontaires, etc. L'implication des jeunes volontaires a permis de préparer certains projets, quand bien même leur réalisation a été reportée en raison de la crise sanitaire. Citons, entre autres, le programme d'action initié dans le Grand Est : <i>Comment en Lorraine s'est-on progressivement préoccupé des personnes en situation/de handicap ?</i> qui a généré plusieurs ateliers :	3 en Bretagne (Rennes) 4 en Grand Est (3 à Nancy et 1 à Strasbourg) 5 en Ile de France (Paris) 4 en PACA (Nice)

				- Préparation d'un événement grand public sur le site de Flavigny-sur-Moselle (54) sous forme d'une déambulation culturelle historique et conviviale visant à faire parler les murs grâce aux anciens pensionnaires et salariés des établissements de divers organismes médicosociaux établis sur le site - Préparation d'une exposition dans les collèges, lycées, espaces publics et associations sur la thématique du handicap. Réalisation d'un premier panneau sur "intimité et sexualité "

Commentaire d'ordre général, si nécessaire :

La crise sanitaire a impacté le déroulement de nos missions, notamment le premier confinement de mars à mai 2020, période durant laquelle les diverses activités en présentiel n'ont pu se poursuivre. Conformément aux instructions de l'agence nationale, un avenant a été signé avec chacun des jeunes volontaires prévoyant la poursuite des missions en télétravail, selon des formes adaptées et aménagées en fonction des activités de chaque délégation régionale, mais aussi tenant compte des travaux en cours pour chaque jeune volontaire. Les jeunes volontaires ont tous adhéré à ces modifications, qui nous ont permis de développer notre capacité de travailler à distance, avec de bon résultats, même si nous y avons perdu sur le plan de la convivialité. Ce travail à distance nous a aussi amené à un suivi plus intensif des travaux des jeunes volontaires (notamment par visioconférence) dans l'objectif bien sûr d'en vérifier l'état d'avancement, mais surtout pour que ces jeunes se sentent particulièrement soutenus dans un contexte où l'isolement n'est pas forcément bien supporté et peut être facteur de découragement.

A. Conditions d'exercice des missions

Disposez-vous d'un outil de suivi des volontaires (pendant et après la mission) ?

Chaque délégation régionale développe ses propres outils. Citons : cahier de bord journalier ou hebdomadaire, agendas plannings partagés, travaux de suivi des travaux, rencontres régulières, points d'étape, etc.

La crise sanitaire et le confinement ont permis de vérifier la pertinence de ces outils utilement complétés par des contacts téléphoniques et des visio-conférences régulières. Nous sommes en contact régulier avec 7 des 9 jeunes ayant terminé leur mission courant 2020. Parmi ces 7, 3 sont même devenus adhérents de l'association et continuent à participer activement à ses activités.

L'adhésion d'anciens volontaires en service civique depuis plusieurs années renforce notre capacité d'accueil et de suivi des jeunes accueillis

Nombre de jours de présence hebdomadaire (en moyenne)	4	
Nombre d'heures de présence hebdomadaire (en moyenne)	30	
Présence le week-end	☐ OUI	☒ NON sauf demande

Les volontaires ont-ils exercé leur mission seuls ou au sein d'une équipe ?

Quand les conditions sanitaires nous l'ont permis nous avons favorisé le travail en binôme, afin d'éviter l'isolement de chacun. Mais, en dehors des périodes de confinement, les jeunes volontaires ont pu aussi intervenir au sein d'équipes de professionnels du social, et travailler en liaison permanente avec le chargé de mission de l'association et avec ses bénévoles

Comment la mission des volontaires s'est-elle articulée avec les activités assurées par les équipes de l'organisme (salariés, agents, stagiaires et/ou bénévoles) ?

La question de l'articulation se pose peu dès lors que les jeunes volontaires participent à toutes les réunions de l'association : conseil d'administration (pour les parisiens), réunions des délégations régionales, commissions diverses (communication, notamment), ateliers divers. Il revient juste aux tuteurs de veiller à ce que ne soit pas gommée la spécificité de la place des jeunes volontaires parmi l'ensemble des bénévoles.

B. Adaptation des missions liée à la pandémie

Durant la période de crise sanitaire, indiquez le nombre de volontaires dans chaque situation.

La mission a été aménagée afin d'être poursuivie en présentiel		La mission a été effectuée à distance (tout ou en partie)		La mission a été interrompue	
☐	Nombre :	☒	Nombre : 16	☐	Nombre :

Si les missions ont été effectuées à distance ou poursuivies en présentiel, décrivez la manière dont elles ont été aménagées.

Dès le début du premier confinement, la distance étant de règle, les missions ont été redéfinies ou reconfigurées en conséquence et un nouveau programme d'activité compatible avec le télétravail a été proposé aux jeunes volontaires.

Lors du déconfinement et du second confinement, nous avons privilégié l'exercice des missions en présentiel dans des espaces adaptés aux règles de distanciation. Le suivi tutorial a été intensifié sous la forme de rencontres en visioconférences hebdomadaires durant lesquelles étaient programmés les travaux à réaliser pour la semaine, après avoir fait le bilan de l'avancement de ceux prévus pour la semaine précédente. De manière générale, les volontaires ont quasiment toujours tenu les objectifs fixés conjointement avec leurs tuteurs.

Comment avez-vous accompagné spécifiquement les volontaires durant la crise ?

Lors du premier confinement, une fois le nouveau programme d'activité accepté, l'accompagnement des volontaires s'est effectué par téléphone, visioconférence et par courriel. Il a été adapté, en fréquence, au profil de chaque volontaire, à ses capacités d'autonomie et à son état psychologique.

Hors confinement, les rencontres en présentiel ont été privilégiées, en respectant les gestes barrières.

Par ailleurs, en juin-juillet, les jeunes volontaires qui l'acceptaient ont été invité.e.s à témoigner face caméra sur la conduite de leur mission avant et pendant la crise sanitaire, ce qui a été l'occasion pour chacun.e de faire le point sur cette période difficile et de dégager les points malgré tout positifs de leur expérience. Tous les jeunes volontaires en cours de mission à ce moment-là ont participé à cette œuvre collective (hormis une pour des raisons de santé).

C. À compléter uniquement par les organismes envoyant leurs volontaires en mission à l'étranger

Concernant les missions à l'étranger d'une durée supérieure à trois mois, complétez le tableau ci-dessous :

Nombre de volontaires	Pays	Durée totale (en mois)

Indiquez les difficultés rencontrées liées à la pandémie.

Les volontaires ont-ils bénéficié d'une formation ou d'une préparation au départ avant de démarrer leurs missions? Si oui, quel était son contenu ?

Présentez les conditions de prise en charge des frais liés à la mission (billets d'avion, hébergement, vaccination, visa, assurance) :

Qu'avez-vous mis en place, au retour des volontaires, pour valoriser la mission effectuée à l'étranger ?

Comment avez-vous organisé le suivi et l'accompagnement des volontaires en cours de mission ? Quelles modalités d'échange ont été mises en place avec vos partenaires ?

Dans le cadre de la « réciprocité », avez-vous reçu des volontaires résidant habituellement à l'étranger et de nationalité étrangère pour réaliser une mission de Service Civique en France? Si oui, combien et provenant de quels pays ?

Pays d'origine	Organisme d'accueil	Nombre

2ème partie : Le tutorat et l'accompagnement au projet d'avenir

A. Tuteurs et formation

Indiquez le nombre moyen de volontaires suivis par tuteur. Précisez la fonction des tuteurs au sein de l'organisme :

Hormis le chargé de mission, salarié du CNAHES, les autres tuteurs sont des membres bénévoles de l'association. Parmi eux, des délégués régionaux et des membres actifs qui se partagent les responsabilités d'accompagnement, de suivi et de supervision des jeunes volontaires, ainsi que l'organisation de formations. Le tutorat est souvent organisé de façon collective, même si les tuteurs ont des responsabilités différentes. Le nombre de volontaires suivis simultanément n'est jamais supérieur à 2 par tuteur.

Nombre de tuteurs, y compris les personnes ressources (coordinateurs, tuteurs en intermédiation) présents au sein de l'organisme	Dont nombre de tuteurs ayant bénéficié des formations animées par Unis-Cité et la Ligue de l'enseignement et proposées par l'Agence ou par les référents locaux en DR-D-JSCS et DDCS-PP
9	2

Indiquez pour chaque module le nombre de personnes ayant été formées :

Journée de démarrage/ Web-conférence de démarrage : Atelier de découverte du rôle du tuteur : Mobiliser/recruter des volontaires : Accompagnement du volontaire pendant la mission : 2 Projet d'avenir et bilan nominatif : 1 Organiser et animer le Service Civique au sein d'un organisme : Améliorer la qualité du Service Civique par l'évaluation : Conception d'une formation civique et citoyenne :
- Modules spécifiques pour l'international
Journée de démarrage : Mobilisation des volontaires : Préparation au départ et accompagnement à la mission : Projet d'avenir et bilan de fin de mission : Web-conférence pour les accompagnateurs à l'étranger :

Les tuteurs ont-ils suivi des formations en dehors de celles citées ci-dessus ?

Précisez les modules suivis, la structure organisatrice (interne ou externe) et annexe le plan de formation au présent document.

Tous les tuteurs sont d'anciens cadres du secteur de l'action sociale, ayant suivi des formations adaptées à l'exercice de ces missions (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) Ils ont une expérience avérée dans la gestion des personnels, l'accueil de stagiaires et la formation. Ils ont su très facilement intégrer la dimension spécifique du service civique par rapport à ces domaines, leurs compétences étant confortées par la lecture du guide des tuteurs et par des échanges entre eux.

Les tuteurs de Bretagne ont, de plus, suivi une formation spécifique au tutorat organisée par

B. Organisation du tutorat

Quel est le volume horaire moyen hebdomadaire consacré au tutorat des volontaires ?

Selon les régions, le volume horaire consacré au tutorat va de 4 à 6 heures. Il faut y rajouter le temps consacré à l'accompagnement des missions et au suivi des réalisations.

Quels sont les actions et les outils spécifiques de tutorat mis en place ?

Les outils sont multiples: calendriers partagés, entretiens hebdomadaires (soit en présentiel, soit en visioconférence), propositions d'ouvrages à lire, échange de savoirs visant à valoriser les compétences des jeunes. Quand les conditions le permettent, retrouvailles autour d'un repas...

En Bretagne, les entretiens sont consacrés ;

- à un bilan des actions réalisées et l'analyse des difficultés et des réussites
- un temps de projection sur la semaine suivante avec organisation du travail en fonction des priorités du moment et des centres d'intérêt des volontaires
- un temps en lien avec l'actualité politique et sociale du moment afin de développer la curiosité du jeune volontaire et ses capacités de veille technique au regard des questions traitées
- à un bilan des actions réalisées et l'analyse des difficultés et des réussites
- un temps de projection sur la semaine suivante avec organisation du travail en fonction des priorités du moment et des centres d'intérêt des volontaires
- un temps en lien avec l'actualité politique et sociale du moment afin de développer la curiosité du jeune volontaire et ses capacités de veille technique au regard des questions traitées

C. Accompagnement et projet d'avenir des volontaires

Avez-vous formalisé la mise en place d'entretiens, individuels ou collectifs, dédiés au projet d'avenir ? Si oui, merci de détailler.

Dans l'ensemble des régions, au-delà des rencontres hebdomadaires, un point plus complet est organisé tous les deux mois centré plus spécialement sur le projet d'avenir. Ces entretiens sont l'occasion de faire le point sur les missions proposées et réalisées, les difficultés rencontrées, les attentes et projets formulés, les opportunités de réorientation des missions en lien avec le projet d'avenir.

De quelle manière avez-vous accompagné les volontaires dans la définition de leur projet d'avenir ?

o en vous appuyant sur les ressources et/ou outils internes :

Des aides spécifiques sont proposées : rédaction de lettre de motivation, de CV , mobilisation des réseaux de l'association (rencontres de personnes ressources ; visite d'institutions publiques et privées, etc.)

Les travaux menés par les jeunes volontaires sont aussi l'occasion de mise en perspective avec le projet d'avenir de chacun. Les activités proposées sont adaptées au projet d'avenir des jeunes : certaines actions peuvent être laissées de côté, d'autres au contraire renforcées et certains partenariats mobilisés en fonction des motivations des jeunes

o en mobilisant les ressources et/outils externes (précisez) :

Participation à des cours organisés par les centres de formation, accès aux archives départementales, ressources documentaires de nos partenaires, etc.

Incitation faite aux jeunes volontaires de participer à des manifestations destinées à des jeunes en recherche d'emploi ou de formation : journées portes ouvertes des centres de formation, forums Emplois, etc.

Quelles ont été vos principales difficultés dans l'accompagnement des volontaires et comment ont-elles été résolues ?

Si la crise sanitaire a quelque peu perturbé l'organisation de notre accompagnement, nous n'avons pas connu de difficultés particulières, dès lors que la forte motivation des volontaires a permis de surmonter la plupart des obstacles.

Vigilance bienveillante auprès des jeunes afin qu'ils respectent les codes d'insertion dans un monde professionnel et/ou associatif : respect des horaires, relations avec les autres, etc.

L'écoute et la réactivité des jeunes sont stimulants, mais il convient pour les tuteurs d'être vigilants à éviter leur saturation par des recommandations d'ouvrages à lire, de films à regarder, d'invitations de rencontres de tous ordres, trop nombreuses et trop dispersées.

Si vous en avez connaissance, indiquez l'activité exercée par les volontaires à l'issue de leur mission :

La plupart des volontaires envisageaient le service civique comme un temps de pause et de réflexion dans le cadre d'études en cours ou de réorientation de projet professionnel.

Sur les 9 jeunes volontaires sortis en 2020, :

- une est entrée en école de soins infirmiers
- une a poursuivi un master en histoire et audiovisuel
- une a rejoint un DUT information communication métiers du livre
- deux sont entrées en formation d'éducatrice spécialisée
- une est en CDI "alimentaire" tout en préparant des concours de la fonction publique dans le domaine du patrimoine.
- 2 sont en recherche d'emploi

3ème partie : Les volontaires

A. Le choix des volontaires

Avez-vous diffusé les offres de missions sur le site (<https://www.service-civique.gouv.fr/>) ? Si non, pourquoi ?

Oui, systématiquement

Avez-vous utilisé d'autres moyens de diffusion ? Si oui, lesquels ?

Annonces dans les missions locales, les centres de formation de travailleurs sociaux et les facultés, participation à des forums service civique ou à des journées portes ouvertes d'instituts de formation

Combien de candidatures avez-vous reçues en moyenne par mission?

Une dizaine, mais toutes ne sont pas pertinentes. À noter davantage de candidatures en septembre par rapport à janvier

Décrivez la procédure et les critères de sélection des volontaires.

Chaque délégation régionale développe pratiquement la même procédure.

Dans un premier temps, une première sélection s'opère sur dossier et après contact téléphonique (des jeunes n'ont manifestement pas compris ou pas lu les indications portées dans notre annonce).

Dans un deuxième temps, une commission de sélection comprenant plusieurs membres de la délégation reçoit les candidats et retient celui ou celle qui paraît le plus à même de remplir la mission.

Le critère primordial retenu est celui de la motivation des jeunes à s'inscrire dans la mission proposée par l'association et le sentiment que cette démarche peut être porteuse de sens pour un projet d'avenir.

Avez-vous rencontré des difficultés pour sélectionner les jeunes ? Si oui, lesquelles ? Sur quels territoires en particulier ?

Nous constatons que, selon les périodes de l'année, les candidatures sont plus rares. On remarque aussi nombre de candidatures de jeunes qui s'inscrivent dans toutes les missions sans même avoir perçu la spécificité de telle ou telle mission proposée.

D'autres jeunes confondent le service civique avec un emploi. Soit ils optent pour le SC à défaut d'emploi mais sans motivation particulière (au risque de le quitter prématurément si se présente une opportunité d'emploi, même précaire). Soit ils sont déçus quand ils apprennent que l'indemnité reçue est d'un montant moins intéressant qu'un salaire.

À cela s'ajoute le fait que le domaine histoire et citoyenneté n'est pas forcément un domaine qui parle directement aux jeunes (par rapport par exemple à celui de la solidarité)

Mais ces difficultés ont été facilement surmontées. En effet, les candidats sélectionnés perçoivent très bien l'intérêt de ce qui leur est proposé par rapport à leurs études ou leurs perspectives professionnelles et considèrent la mission de service civique comme un atout leur permettant de faire valoir dans leur cursus une expérience pratique positive.

Le nombre de volontaires accueillis correspond-il au nombre de volontaires autorisés ? Si non, pourquoi ?

oui

Les dates de démarrage des missions ont-elles été conformes au calendrier prévisionnel de recrutement annexé à l'agrément ? Si non, pourquoi ?

De manière générale, les dates de démarrage ont été conformes au calendrier prévisionnel, hormis dans quelques cas particuliers. Ainsi, il s'est avéré qu'une candidate retenue ne remplissait pas les conditions de nationalité requise par les textes (certificat de résidence algérien). Ceci a été porté à notre connaissance au moment de la validation du contrat ; la procédure de recrutement a donc dû être relancée ce qui a retardé le recrutement de 2 mois. Nous avons également noté notre plus grande difficulté de recrutement pour les missions débutant en janvier, deux recrutements n'ayant eu lieu que deux mois après la date prévue, en raison d'un moins grand nombre de candidatures à cette période de l'année.

La durée de réalisation des missions a-t-elle été conforme à celle prévue dans votre calendrier prévisionnel d'accueil ? Si non, pourquoi ?

La durée des missions a été conforme à celle prévue, hormis dans une situation de rupture de contrat avant son terme.

B. L'accueil des volontaires

Qu'avez-vous mis en place pour préparer l'accueil des volontaires (information des équipes, mise à disposition de matériel, temps d'accueil, etc.) ?

Le CNAHES a rédigé une note de cadrage d'accueil des jeunes en service civique. Cette note a été agréée par le conseil d'administration et est prise en compte par chaque délégué régional.

Une délégation régionale ne se lance dans le dispositif que si elle s'y sent prête, à savoir que cette hypothèse est travaillée avec les membres de chaque délégation. C'est à ce stade que sont désignés les tuteurs et les personnes qui participeront plus activement à l'accompagnement des volontaires, au regard des activités prévues

Quand un jeune est accueilli, nous en informons les adhérents et nos partenaires, nous mettons à la disposition du jeune une documentation relative aux actions du CNAHES et nous concrétisons un temps d'accueil où nous associons souvent d'anciens jeunes volontaires qui sont devenus membres du CNAHES

Quelle a été la place laissée à l'initiative du volontaire pendant sa mission ?

Il s'agit souvent d'une adaptation mutuelle dans le cadre d'un accord partagé sur les objectifs à atteindre.

La plupart des jeunes volontaires sont force de proposition dans un certain nombre d'activités; ils font ainsi évoluer les manières de faire des membres du CNAHES. Cela est particulièrement vrai dans les actions de communication : gestion du site internet, comptes-rendus de réunions, création de documents (affiches, bannières, flyers, etc.)
 Nous restons à l'écoute des volontaires et les invitons à nous faire part de leurs idées, de leurs souhaits tant dans le cadre des activités propres à l'association que dans celui de la préparation et concrétisation de leur projet d'avenir.

C. Le profil des volontaires

Indiquez le profil des volontaires accueillis en 2020 dans le tableau ci-dessous.

Niveau de formation	Nombre de volontaires en 2020	Taux (%)	Au niveau national en 2019
<i>Supérieur au Bac</i>	11	69 %	33 %
<i>Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (niveau IV)</i>	4	25 %	43 %
<i>Inférieur au Bac</i>	1	6 %	24 %
Total	16	100 %	100 %

<i>Personnes en situation de handicap</i>	1	6 %	1,5 %
<i>Personnes mineures</i>	0	0	5,6 %

Genre	Nombre de volontaires en 2019	Taux (%)	Moyenne nationale (%)
<i>Homme</i>	3	19 %	39 %
<i>Femme</i>	13	81 %	61 %

S'il apparaît des écarts significatifs avec la moyenne nationale, merci d'apporter des commentaires :

Le domaine "histoire et citoyenneté" semble attirer davantage des étudiants déjà sensibilisés à cette dimension par leur cursus universitaire. Ceci n'exclut pas que des jeunes de niveau 4 ou infra posent parfois leur candidature et que celle-ci soit retenue dès lors qu'il s'en dégage une forte motivation.

Du point de vue du genre, nous constatons une proportion de femmes plus importante parmi les candidatures; pour autant, l'effectif de la cohorte est trop faible pour en tirer des conclusions. En effet, si on compte 81% de femmes dans l'effectif global 2020, on constate que, parmi les jeunes volontaires présents au 31/12/2020, au nombre de 7, on compte 3 hommes, ce qui est tout à fait en phase avec la moyenne nationale.

Avez-vous mis en place des actions pour l'accueil de volontaires :

○ **issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?**
☐ Oui ☒ Non mais nous sommes en capacité de nous adapter aux candidats qui en seraient issus

Si oui lesquelles :

○ **issus des zones rurales ?**
☐ Oui ☐ Non

Si oui lesquelles :

○ **en situation de décrochage scolaire ?**
☐ Oui ☒ Non mais nous sommes en capacité de nous adapter aux candidats qui en seraient issus

Si oui lesquelles :

○ **en situation de handicap ?**
☒ Oui ☐ Non

Si oui lesquelles : sensibilisation par cycle d'information spécifique des tuteurs et du volontaire

○ **mineurs ?**
☐ Oui ☒ Non
 Si oui lesquelles :

D. Les ruptures de contrats

En cas de départs anticipés des volontaires, précisez dans le tableau ci-dessous le nombre et la cause des ruptures :

Cause des ruptures	Nombre de volontaires	Précisions sur les ruptures pour les cas 1/2/3/4
1. Abandon de poste	1	La jeune volontaire s'est déclarée malade sans pour autant fournir de justificatif malgré plusieurs rappels de notre part. Non réponse aux appels téléphoniques et courrier recommandé non réceptionné
2. Faute grave d'une des parties		
3. Force majeure		
4. Commun accord entre les parties		
5. Embauche en CDD d'au moins 6 mois ou CD		
6. Embauche de moins de 6 mois		
TOTAL		
TAUX (%)		

4ème partie : La formation civique et citoyenne

Quelle est la durée de la formation civique et citoyenne (volets pratique et théorique) dans votre organisme ?

Le volet pratique dure une journée et est assuré par des organismes extérieurs spécialisés.

La durée de la formation théorique est très variable car de multiples formations peuvent venir enrichir le socle de départ. Elle est au minimum de 2 demi-journées et peut atteindre, dans bon nombre de cas, de 4 à 6 journées.

A. Volet pratique : la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Nombre de volontaires accueillis en 2020	16
Dont nombre de volontaires ayant bénéficié de la formation PSC1	8

Le cas échéant, préciser pourquoi la totalité des volontaires accueillis n'a pas réalisé la formation PSC1 :

Une volontaire l'avait déjà suivie l'année précédant son service civique et a bénéficié d'une autre formation

Une volontaire n'a pu être inscrite avant sa rupture de contrat.

5 volontaires sont arrivés au cours du dernier trimestre 2020 et leur inscription en formation est programmée en 2021.

Avez-vous organisé cette formation en interne ou avez-vous fait appel à un organisme extérieur (si oui, précisez lequel) ?

Plusieurs organismes ont été sollicités, chaque délégation régionale s'adressant à l'organisme susceptible de proposer des formations sur la période des diverses missions.

Ces organismes sont :

*Fédération française de sauvetage et de secourisme

*Croix-Rouge française

*Protection civile de Paris

*Protection civile des AM

*Fédération des secouristes français de la Croix-Blanche des AM

B. Volet théorique : la formation civique et citoyenne (FCC)

Nombre de volontaires accueillis en 2020	16
Dont nombre de volontaires ayant bénéficié de la formation théorique	15

Le cas échéant, préciser pourquoi la totalité des volontaires accueillis n'a pas réalisé la formation théorique :

Une volontaire n'a pu être inscrite avant sa rupture de contrat, en raison de ses absences pour maladie successives

Avez-vous organisé cette formation en interne ou avez-vous fait appel à un organisme extérieur (si oui, précisez lequel) ?

Beaucoup d'actions sont organisées en interne (formation à l'audio-visuel dans le cadre du recueil de témoignages) ou du moins avec nos partenaires habituels (associations sociales et médico-sociales, centres de formation de travailleurs sociaux, archives départementales, École nationale de la protection judiciaire de la Jeunesse).

Deux formations ont été organisées à l'échelle nationale pour l'ensemble des jeunes volontaires en activité. Confinement oblige, ces formations ont eu lieu en visioconférence. Le retour très positif des jeunes nous conduit à renouveler ce format sur 2021.

Décrivez les actions de formation civique et citoyenne mises en place et annexe le programme de la formation délivrée aux volontaires.

Les deux formations nationales ont porté sur :

*Connaissance des institutions européennes, place des citoyens européens et leur participation aux processus décisionnels (3 heures)

*Les droits de l'enfant : l'évolution du statut juridique et social de l'enfant en France, le statut de l'enfant en Europe, la convention internationale des droits de l'enfant (3 heures)

Outre de multiples formations ayant trait à l'histoire du travail social, d'autres formations ont été proposées aux jeunes en fonction de leur profil et de leurs besoins. Sans en donner une liste exhaustive, on peut citer :

- Mieux comprendre les situations de handicap (Rennes 1 journée)
- Certification Voltaire (certification du niveau en orthographe)

5ème partie : Le Service Civique au sein de votre structure

A. L'organisation interne pour la gestion du Service Civique

Précisez l'organisation retenue pour le suivi et la gestion du Service Civique au sein de votre organisme :

Un administrateur de l'association a été désigné comme administrateur délégué au service civique. Un point est fait à chaque réunion du conseil d'administration sur l'évolution du dispositif, l'implantation des différents postes, les difficultés éventuellement rencontrées, les missions et tâches confiées aux jeunes volontaires.

En temps ordinaire, les jeunes volontaires participent tous à une réunion annuelle des délégués régionaux ainsi qu'à l'assemblée générale. Ces temps de rencontre n'ont pu se tenir en présentiel cette année en raison de la crise sanitaire, et ont été remplacés par des rencontres à distance auxquelles tous les jeunes volontaires n'ont pu être conviés.

Pouvez-vous estimer la charge de travail que représente le Service Civique au sein de votre organisme ?

Le suivi et l'accompagnement des jeunes volontaires représentent un investissement de deux heures hebdomadaires dans chacune des délégations régionales. Mais cette durée a été souvent dépassée en raison de la crise sanitaire qui nous a conduit à intensifier les interactions avec les jeunes volontaires

La gestion de l'ensemble du dispositif national représente au minimum 10 heures mensuelles pour l'administrateur délégué.

Avez-vous eu des contacts avec un ou plusieurs autre(s) organisme(s) agréé(s) afin d'échanger et de mutualiser vos pratiques dans le cadre de la gestion du Service Civique ? Si oui lequell/lesquels ?

non

Quelles modalités d'organisation et d'animation du Service Civique avez-vous mises en place avec vos antennes ? *(pour les organismes disposant d'un agrément collectif ou d'une autorisation de mise à disposition, voir 6^{ème} partie ci-dessous)*

Accueillez-vous des volontaires d'autres organismes au titre de l'intermédiation ? Si oui, précisez de quelles structures et pour quelles raisons.

B. Les frais

Pouvez-vous indiquer les modalités de règlement de la prestation de subsistance de 107,58 € minimum au titre des transports ou des frais d'alimentation ou de logement ?

Cette prestation est réglée à chaque fois par virement bancaire dans son intégralité. Les volontaires sont aussi remboursés des frais de déplacements et d'alimentation inhérents à

l'exercice même des tâches confiées

Les dépenses effectuées pour l'accueil et l'accompagnement des volontaires sont-elles identifiées dans la comptabilité de votre organisme ? Si oui, précisez le poste de dépenses sur lequel elles sont affectées et leur coût :

Oui. L'essentiel des dépenses est représenté par les inscriptions en formation (630 €) et à des dépenses diverses (essentiellement des frais de déplacement) pour 330.31 €

À quelles dépenses les 100 € versés mensuellement par l'État aux seuls organismes sans but lucratif, au titre de l'accompagnement des volontaires, ont-ils été affectés ?

Ils couvrent essentiellement une partie de l'indemnité de subsistance de 107.58 € que nous versons mensuellement aux jeunes volontaires

C. La communication et la valorisation

Comment valorisez-vous la présence de volontaires au sein de votre organisme et de votre réseau (rapports d'activité, site internet, réseaux sociaux, etc.) ?

Nous favorisons la prise de parole des jeunes volontaires lors des événements du CNAHES : assemblée générale, journées d'études, mais aussi dans les rencontres avec nos partenaires institutionnels. Bien sûr, en raison de la crise sanitaire, les occasions ont été moins nombreuses cette année.

Les activités des jeunes volontaires sont aussi mises en valeur dans le rapport d'activités ainsi que sur notre site internet

Les travaux de rédaction (notices, inventaire d'archives, comptes-rendus de réunions, etc.) qu'ils peuvent faire sont signés de leur nom.

Le rapport d'activité national annuel retrace l'ensemble des activités liées au dispositif du service civique, de même que chaque rapport régional des délégations concernées par l'accueil de jeunes volontaires. Un temps de l'assemblée générale est dédié à l'expression des jeunes volontaires et à un échange avec l'ensemble des membres présents, ce qui permet aux délégations non encore accueillantes d'envisager de rejoindre le dispositif dans les années à venir.

Afin de valoriser la présence des jeunes volontaires tout en s'adaptant à la crise sanitaire, nous avons proposé en juin-juillet, aux jeunes volontaires qui l'acceptaient de témoigner face caméra sur la conduite de leur mission de service civique avant, pendant et après la première crise sanitaire. Un montage d'une vingtaine de minutes a été réalisé par l'une d'entre elle pour être diffusé à l'occasion de l'un des prochains grands rendez-vous du CNAHES.

Votre organisme est-il inscrit dans un réseau de partenaires organisé au titre du Service Civique ?

non

Les volontaires ont-ils participé à des rassemblements ? Si oui, précisez les thèmes et objectifs.

Les volontaires participent d'ordinaire aux manifestations du CNAHES (assemblée générale, colloques, etc.). La crise sanitaire n'a pas permis de le faire cette année.

6ème partie : La mise en œuvre du Service Civique au sein de votre réseau

NB : Cette partie est à compléter uniquement par les organismes disposant d'un

A. Questions transversales

Quelles modalités d'organisation et d'animation du Service Civique avez-vous mises en place avec votre réseau ? Précisez les outils, les processus et la répartition des tâches.

Toutes les décisions relatives au service civique ont été prises en réunions du conseil d'administration où sont représentées toutes les délégations régionales (notamment la répartition des postes par délégation régionale). Une fois par an, un temps de la réunion des délégués régionaux est consacré au service civique, ce qui permet un échange des expériences et la mise en évidence des bonnes pratiques.

Une note de cadrage annuelle vient rappeler les décisions prises quant à l'accueil et le suivi des jeunes volontaires.

Un administrateur de l'association est désigné comme administrateur du service civique et entretient des échanges réguliers avec les délégués régionaux.

Quelles règles et procédures communes avez-vous établies pour garantir la conformité aux principes fondamentaux du Service Civique ?

Une note de cadrage adressée à l'ensemble des délégués régionaux précise les objectifs du service civique, les conditions d'accueil au CNAHES et les missions qui peuvent être confiées aux jeunes.

Une note de procédure indique les démarches à suivre pour le recrutement des jeunes volontaires.

Ces deux notes sont actualisées chaque année.

De quelle manière avez-vous impliqué votre réseau dans l'élaboration des missions ?

Chaque délégation régionale détermine le contenu de la mission en lien avec les différents partenaires de son réseau et les projets menés de concert : recherches archivistiques, organisations de manifestations, formations, etc.

Comment avez-vous organisé le tutorat ?

Le tutorat est placé sous la responsabilité de chaque délégué régional. C'est ce dernier qui assure cette fonction ou qui la délègue à un ou des membres bénévoles de sa délégation.

Le tutorat peut être individuel ou collectif, tant en ce qui concerne les jeunes volontaires que les tuteurs eux-mêmes (plusieurs tuteurs pour un même jeune). L'alternance des séances entre tutorat individuel et tutorat collectif donne de bons résultats.

Décrivez les modalités financières fixées avec votre réseau quant aux prestations, indemnités et aides versées au titre du service civique :

<i>La prestation de subsistance</i>	107.58 € versés mensuellement par virement bancaire à chaque jeune volontaire
<i>L'indemnité de 100€ versée au titre de l'accompagnement des volontaires (organismes sans but lucratif)</i>	L'indemnité permet de prendre en charge les frais inhérents au tutorat ou aux activités vers lesquelles les jeunes sont orientés (hors formations obligatoires). Cela concerne notamment des frais de déplacement et parfois des frais d'inscription.

L'aide versée au titre de la formation civique et citoyenne (FCC)	Elle sert aux inscriptions auprès des prestataires qui organisent ces formations
--	--

Votre organisme ou vos membres participent-ils aux comités départementaux mis en place par l'État ?

non

B. Points relatifs à l'agrément permettant la mise à disposition des volontaires auprès des organismes tiers (intermédiation)

Avez-vous pris connaissance de la charte de l'intermédiation (disponible à l'adresse www.service-civique.gouv.fr/page/ressources-organismes) ? Comment la mettez-vous en application ?

Quelles sont vos modalités de sélection des organismes bénéficiant de l'intermédiation ?

7ème partie : Impacts et Observations

A. Les impacts

Avez-vous mis en place ou fait évoluer des outils d'évaluation du Service Civique au sein de votre organisme ?

Les jeunes volontaires présents en juin/juillet 2020 ont été invités à exprimer leur ressenti et le bilan qu'ils tiraient de leur expérience du service civique. Cela s'est concrétisé par la réalisation de la part de chacun d'un petit film vidéo, ayant fait l'objet d'une synthèse par l'une des jeunes volontaires. Nous disposons ainsi d'un film d'une vingtaine de minutes où 8 jeunes évoquent leur expérience de service civique au sein du CNAHES. Ce film est destiné à être présenté dans les diverses instances du CNAHES ainsi que dans le cadre des manifestations qu'il organise.

Les bilans de fin de mission et le rapport annuel sont aussi des outils d'évaluation que nous utilisons.

Le point fait à chaque conseil d'administration de même que le temps dédié au cours de l'AG sont autant de moments productifs d'évaluation de notre inscription dans le dispositif.

Présentez votre analyse sur les impacts des actions conduites en 2020 (n'hésitez pas à annexer des témoignages ou illustrations) :

Sur le parcours des volontaires (rapport à la citoyenneté, épanouissement personnel, valorisation des compétences, définition du projet professionnel, etc.)	Concernant le rapport à la citoyenneté, les jeunes volontaires ont fait un retour très positif sur les formations qui leur ont été proposées en vision conférence sur les institutions européennes et sur les droits de l'enfant, au point que cela nous conduit à envisager la reconduction de ces formations pour les cohortes à venir. L'épanouissement personnel est vraiment un constat qui peut être fait pour la plupart des jeunes : se sentant accueillis de manière bienveillante, responsabilisés dans les activités proposées, confrontés à des publics variés, beaucoup d'entre eux "sortent de leur cocon" et s'ouvrent aux autres de façon parfois spectaculaire. La timidité et le repli sur soi, constatés au départ, sont bien vite dépassés.
---	--

	Du point de vue du projet d'avenir, le constat est fait que la plupart des jeunes en choisissant la mission proposée par le CNAHES, entendent l'inscrire dans une démarche de formation projetée en cohérence. Par ailleurs, le temps de la mission sert à travailler les points faibles (l'orthographe par exemple) pour de meilleures performances à venir.
Sur les publics bénéficiaires	Les étudiants, les formateurs, les professionnels du travail social, les partenaires divers de nos activités, accueillent avec sympathie ces jeunes qu'ils sentent particulièrement motivés par leur mission. Pour les étudiants et les professionnels, ces rencontres sont souvent l'occasion de rebooster leur propres motivations ! Avec le grand public et les personnes en situation de handicap, une complicité s'installe souvent, le statut de jeune volontaire et l'engagement qui en résulte étant perçus de façon tout à fait favorable.
Sur l'organisme d'accueil	Une dynamisation des activités dans les délégations où le service civique est mis en œuvre, une image positive et un intérêt manifeste de la collaboration intergénérationnelle entre jeunes volontaires et retraités bénévoles.

B. Formulez des propositions :

Les éléments qui pourraient être capitalisés au titre des bonnes pratiques :

Le journal de bord pour chaque volontaire qui permet de faire des points d'étape précis et argumentés

Le recueil d'expérience auprès des volontaires par de courtes vidéos

Les formations collectives par visioconférence

Ce qui pourrait être amélioré :

Les outils ou supports qui pourraient vous être utiles :

Vos besoins en termes d'accompagnement, notamment concernant la formation des tuteurs :

Autres observations :

Nous sommes satisfaits de constater que la limitation de la durée des missions à 6 mois a été abandonnée, celle-ci s'avérant très pénalisante tant pour les jeunes volontaires que pour les organismes d'accueil. Une durée de 8 mois semble minimale pour permettre aux jeunes de tirer profit de l'expérience proposée.

